



# COMPLEXE ENVIRO CONNEXIONS

## Flexibilité et innovation dans la gestion des matières résiduelles VERS UNE APPROCHE ADAPTATIVE

Mémoire déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
dans le cadre de l'enquête et de l'audience publique portant sur l'état des lieux  
et la gestion des résidus ultimes



**Mai 2021**

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Présentation de l'entreprise</b>	<b>5</b>
Waste Connections of Canada . . . . .	5
Enviro Connexions . . . . .	5
Complexe Enviro Connexions (CEC) . . . . .	5
<b>CEC, un état des lieux</b>	<b>6</b>
Activités liées à l'enfouissement . . . . .	6
Capacité d'enfouissement . . . . .	6
Valorisation du biogaz . . . . .	8
Réduction des gaz à effet de serre (GES) . . . . .	8
Traitement du lixiviat . . . . .	9
Mesures d'atténuation des inconvénients . . . . .	10
Chaînes de valeur circulaire . . . . .	10
Déchetterie . . . . .	10
Centre de compostage des résidus verts . . . . .	10
Aire de traitement des matières résiduelles organiques . . . . .	11
Sensibilisation au principe des 3RV-E . . . . .	12
Conformité environnementale . . . . .	12
Relations et collaboration avec la communauté . . . . .	12
<b>Gestion des résidus ultimes</b>	<b>14</b>
Vers une gestion adaptative . . . . .	14
Pour une gouvernance multipartite . . . . .	17
La REP comme modèle . . . . .	17
« If it's not broken, don't fix it » . . . . .	18
Chasse aux matières organique à la CMM . . . . .	19
Miser sur des infrastructures souples et intégrées . . . . .	21
Intégration dans la communauté . . . . .	21
Planification et aménagement du territoire . . . . .	22
Technologies alternatives . . . . .	23
<b>Conclusion et recommandations</b>	<b>25</b>
<b>Annexes</b>	<b>27</b>
Annexe I Rapport sur le développement durable de WCC . . . . .	27
Annexe II Mesures d'atténuation mises en place pour réduire les odeurs (1995-2020) . . . . .	87

# Liste des figures, tableaux et photos

## Figures

Figure 1	Localisation du LET / limites de la CMM . . . . .	6
Figure 2	Réduction des émissions de GES (2012-2019) . . . . .	9
Figure 3	Quantités annuelles en tonnes de résidus verts et organiques valorisés (2015-2020) . . . . .	11
Figure 4	Registre annuel des plaintes (2008-2020) . . . . .	13
Figure 5	Changements dans un plan d'action selon le mode de gestion (adaptative réactive, passive et active) . . . . .	16

## Tableaux

Tableau 1	Décrets obtenus par CEC pour le secteur nord du LET . . . . .	7
Tableau 2	Capacités d'enfouissement de résidus ultimes (actuelles et futures) . . . . .	8
Tableau 3	Données d'opération de l'usine de production de GNR . . . . .	8
Tableau 4	Installations publiques et privées de biométhanisation et de compostage sur le territoire de la CMM . . . . .	20

## Photos

Photo 1	Usine de production de GNR . . . . .	8
Photo 2	Bassin de traitement du lixiviat . . . . .	9
Photo 3	Bassin SMBR® . . . . .	9
Photo 4	Déchetterie . . . . .	10
Photo 5	Plateforme de compostage (depuis 2000) . . . . .	11
Photo 6	Cellule BAAS complétée . . . . .	12

# Introduction

Au Complexe Enviro Connexions (CEC), nous partageons l'opinion du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec quant à la nécessité d'une vision à long terme de la disposition des résidus ultimes intégrant le respect de l'environnement ainsi que la santé et la qualité de vie de la population. C'est donc avec plaisir et enthousiasme que nous participons à la réflexion approfondie à laquelle le ministre a convié les citoyens en mandatant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour tenir une enquête et une audience publique sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes.

CEC bénéficie de l'expertise d'une équipe de spécialistes compétents et engagés qui se démarque par sa vaste et solide expérience de gestion à grande échelle de matières résiduelles, tant en matière d'enfouissement que de mise en place de chaînes de valeur circulaires. Depuis le début du mandat générique du BAPE sur l'enjeu des résidus ultimes au Québec, nous avons partagé cette expertise avec la Commission en répondant au questionnaire détaillé qui nous a été adressé et en participant à l'atelier d'échange et de réflexion sur l'enfouissement. Par ce mémoire, nous souhaitons contribuer à approfondir la réflexion en partageant notre vision du parcours que la société québécoise doit effectuer vers un avenir zéro déchet.

La première partie présente l'entreprise et ses employés, des femmes et des hommes qui, chaque jour, assument la responsabilité d'assurer la salubrité des milieux de vie de leurs concitoyens en gérant les matières résiduelles qu'ils génèrent.

Dans la deuxième partie, nous décrivons les principales activités de gestion de matières résiduelles au complexe environnemental. Nous sommes fiers des efforts investis par notre personnel pour protéger l'eau, l'air et la biodiversité ainsi que pour produire une énergie propre et renouvelable. Nous traitons aussi des chaînes de valeur circulaires mises en place sur le site, des innovations techniques et sociales qui permettent de détourner des matières de l'enfouissement et de les réintroduire dans le cycle de production.

La troisième et principale partie aborde trois dangers qui guettent le Québec dans une démarche d'implantation d'une gestion intégrée et adaptative des matières résiduelles. Nous y proposons les éléments d'une feuille de route pour éviter ces écueils et pour permettre au Québec de réussir sa transition vers une économie circulaire.

# Présentation de l'entreprise

## WASTE CONNECTIONS OF CANADA

Waste Connections of Canada (WCC) est la troisième société de gestion de matières résiduelles solides et non dangereuses en Amérique du Nord. Son réseau couvre plus de 39 états américains et cinq (5) provinces canadiennes. Les opérations intégrées verticalement de ce chef de file canadien de l'industrie portent sur la collecte, le transport, le recyclage, la valorisation et l'élimination de matières résiduelles.

L'entreprise exploite à la grandeur du pays nombre d'installations où elle utilise des technologies d'avant-garde des plus sécuritaires pour l'environnement. Elle exploite des centres de transfert et des compagnies de transport ainsi que des lieux d'enfouissement techniques (LET) en Alberta (Calgary, Coronation et Lethbridge), en Saskatchewan (Minton), au Manitoba (Winnipeg), en Ontario (Blenheim et Ottawa) et au Québec (Terrebonne).

En raison de la nature de ses activités, WCC accorde une très grande importance aux enjeux environnementaux et intègre une gestion environnementale responsable à tous les niveaux de son organisation. Elle est formellement engagée dans le développement durable et évalue continuellement de nouvelles technologies et des programmes susceptibles de renforcer son engagement envers l'environnement et d'améliorer son positionnement concurrentiel.

Au Québec, WCC compte six (6) entités regroupées depuis 2017 sous deux (2) raisons sociales, soit Enviro Connexions et Complexe Enviro Connexions (CEC).

## ENVIRO CONNEXIONS

Enviro Connexions fournit des services de collecte de matières résiduelles (résidentielles, commerciales, industrielles et institutionnelles) ainsi que de récupération et de recyclage, et ce, par l'entremise de ses succursales à Boisbriand, à Laval, à Montréal (arrondissement de La Salle) et en Montérégie et de son centre de transfert à Vaudreuil-Dorion.

## COMPLEXE ENVIRO CONNEXIONS (CEC)

CEC exploite une plateforme intégrée qui opère de façon responsable, tant sur le plan social qu'environnemental, un LET à Terrebonne. Il s'agit de la seule infrastructure du genre sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'un des plus importants au Québec. Notre LET est reconnu comme l'un des mieux tenus au Canada et en Amérique du Nord. CEC exploite également des chaînes de valeur circulaires à partir des matières résiduelles qui lui sont acheminées et des sous-produits de ses opérations.

Pour ce faire, l'entreprise compte sur une équipe compétente, dévouée et efficace de 48 employés seulement, soit 16 cadres, superviseurs et employés de bureau, 25 employés attirés aux opérations ainsi que sept (7) étudiants.

Appuyée par plusieurs entreprises locales spécialisées, des fournisseurs de services que nous considérons comme des parties prenantes essentielles à notre réussite, cette équipe aguerrie et flexible permet à CEC d'assurer la bonne conduite et l'amélioration continue de ses activités d'enfouissement et de ses chaînes de valeur circulaires.

Nous sommes particulièrement fiers que l'engagement de notre effectif et de nos parties prenantes se traduise par un bilan impeccable en termes de conformité. Qu'il s'agisse des exigences de sécurité, des normes environnementales en vigueur ou de la qualité de vie des citoyens résidant à proximité du LET, le respect est une valeur fondamentale. Nos résultats sont probants, comme en font foi les données fondées sur la science que nous avons largement partagées avec le public, lors de récentes enquêtes et auditions du BAPE.



# CEC, un état des lieux

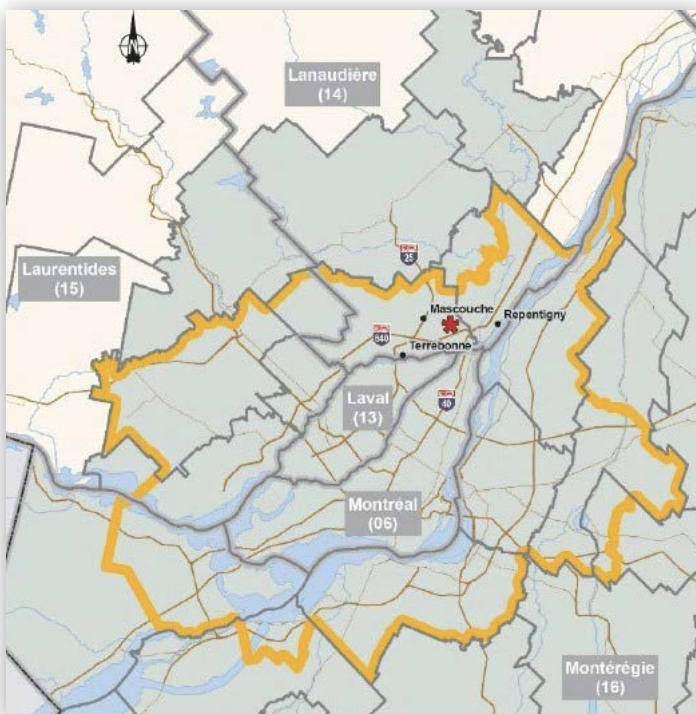
Dans le cadre de son mandat, la Commission doit d'abord dresser un état de situation de la gestion des résidus ultimes qui est encore la principale activité de CEC. À cet égard, notre entreprise a mis en place toute une batterie de mesures pour limiter son empreinte environnementale et pour détourner de plus en plus de matières de l'enfouissement.

Depuis le début de nos activités d'enfouissement, en 1968, la société québécoise a évolué et notre entreprise aussi. Le contexte social, environnemental et économique s'est complexifié, de sorte que nous exploitons aujourd'hui un complexe environnemental au sein duquel la création de chaînes de valeur circulaire se greffe aux activités liées à l'enfouissement.

## ACTIVITÉS LIÉES À L'ENFOUISSEMENT

Notre LET est situé sur le chemin des Quarante-Arpen, en bordure de la voie de desserte nord de l'autoroute 640 (A-640) à Terrebonne. Les matières résiduelles qui y sont acheminées proviennent principalement de l'agglomération de Montréal, de la ville de Laval et des municipalités régionales de comté (MRC) de Deux-Montagnes, de Thérèse-De Blainville, de Mirabel, de La Rivière-du-Nord, de Montcalm, des Moulins, de L'Assomption et de Joliette. Le LET dessert également la région de la Montérégie qui compte 15 MRC.

FIGURE 1 - LOCALISATION DU LET ET LIMITES DE LA CMM



C'est en 1968 qu'a débuté l'exploitation du site d'enfouissement sanitaire à Lachenaie. Le propriétaire du site, la compagnie Usine de triage Lachenaie Inc. (UTL) fut acquise en 1986, la compagnie Browning-Ferris Industries (BFI), qui en a fait une filiale. Dès 1995, la première centrale électrique alimentée au biogaz au Québec a été implantée sur le site.

Au fil des années, bien que diverses transactions ont mené à des changements de dénominations de l'entreprise-mère et du site, la gestion responsable et innovante est demeurée. C'est ainsi qu'en 2014, une usine de production de gaz naturel renouvelable était implantée sur le site. Waste Connections du Canada est née en 2016 et l'année suivante, le LET a été renommé Complexe Enviro Connexions Itée.

## Capacité d'enfouissement

Le LET, dont l'exploitation s'est effectuée par secteur puis par section à l'intérieur du secteur nord, est régi actuellement par huit décrets<sup>1</sup> qui sont résumés dans le tableau 1.

Afin de répondre à une partie des besoins d'enfouissement de la CMM et de sa périphérie, CEC a déposé, à la fin de 2016, un avis de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de poursuivre l'exploitation du LET dans la section sud-ouest du secteur nord, à l'intérieur des limites de sa propriété. Le projet a fait l'objet d'une enquête et d'audiences publiques du BAPE à l'automne 2020. Dans le rapport qui a été rendu public le 5 février 2021, le BAPE a conclu :

« Au terme de son analyse, la commission conclut que le projet d'agrandissement du LET de Lachenaie est justifié, car à moins d'une baisse drastique et rapide des besoins d'enfouissement de la CMM, le refus d'autoriser ce projet pourrait créer un déficit de capacité d'élimination dans les prochaines années pour cette dernière. Le MELCC devrait arrimer l'établissement du tonnage annuel maximal autorisé avec la révision des projections des besoins en élimination de la CMM, prévue pour mars 2021, puisque 95 % des matières résiduelles enfouies au LET proviennent de cette dernière<sup>2</sup> ».

<sup>1</sup> Les décrets 1549-1995, 1425-98, 1554-2001 et 413-2003 pour le secteur est et son expansion verticale et les décrets 89-2004, 375-2008, 827-2009 et 975-2014 plus spécifiquement pour le secteur nord.

<sup>2</sup> BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT. Rapport 359 - Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (section sud-ouest du secteur nord), janvier 2021, p. ix.

**TABLEAU 1 – DÉCRETS OBTENUS PAR CEC POUR LE SECTEUR NORD DU LET**

Numéro de décret	Autorisations	Tonnage ou volume autorisé	Date de délivrance	Échéance
85-2004	Poursuite de l'exploitation du secteur nord (section sud-ouest)	Volume total : 6,5 Mm <sup>3</sup> Quantité annuelle : 1,3 Mt	2004 02 04	Atteinte de la capacité d'enfouissement autorisée
375-2008	Poursuite de l'exploitation pour une année – Secteur Nord (section centre est)	Quantité totale : 1,3 Mt	2008 04 16	2009
827-2009	Poursuite de l'exploitation du secteur nord (section sud-ouest)	Volume total : 7,5 Mm <sup>3</sup> Quantité annuelle : 1,3 Mt	2009 06 23	2014
976-2014	Poursuite de l'exploitation du secteur nord (section nord-ouest) pour une période additionnelle de cinq (5) ans	Volume total : 7,1 Mm <sup>3</sup> Quantités annuelles : 2014-2018 : 1,290 Mt 2015-2016 : 1,285 Mt 2016-2017 : 1,280 Mt 2017-2018 : 1,275 Mt 2018-2019 : 1,270 Mt	2014 11 2	2019
674-2019	Poursuite de l'exploitation du secteur nord (section nord-ouest) pour une période additionnelle de deux (2) ans	Quantités annuelles : 2019-2020 : 1,265 Mt 2020-2021 : 1,260 Mt	2019 06 26	2021

Le secteur nord du LET, d'une superficie d'environ 123 hectares, est en exploitation depuis 2004 et a fait l'objet de deux études d'impact sur l'environnement, soit en 2002 et en 2007. Un premier décret a autorisé en partie l'exploitation du secteur nord, d'une capacité totale d'enfouissement de 33 millions de mètres cubes (33 Mm<sup>3</sup>). D'autres décrets ont été adoptés en 2008, 2009, 2014 et 2019 pour la poursuite de l'exploitation de ce secteur. À chaque occasion, il a été jugé que le projet était acceptable sur les plans technique et environnemental.

La section sud-ouest, qui a été soumise à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, couvre une superficie de 19,2 hectares, soit 15,6 % de la superficie du secteur nord. En prenant en compte l'optimisation de l'espace d'enfouissement prévu dans la conception du site, la capacité résiduelle offerte par cette section est de l'ordre de 11,2 millions de mètres cubes ou de 9,52 millions de tonnes. L'exploitation de cet espace disponible s'inscrit dans la poursuite des activités de CEC à l'intérieur du périmètre déjà prévu à cette fin en 2004. En considérant un tonnage d'enfouissement annuel qui diminue de 5 000 tonnes par année depuis le 1er août 2019, la durée de vie utile du projet examiné par le BAPE pourrait être de l'ordre d'une dizaine d'années, sous réserve de l'approbation du gouvernement.

Au début de 2021, CEC a mandaté la firme Groupe Alphard pour évaluer le volume disponible pour l'enfouissement sur les différentes sections préalablement autorisées et dont l'exploitation est terminée. L'objectif de ce mandat était de déterminer le volume de matières résiduelles qu'il apparaît raisonnable d'y enfouir en considérant les éléments suivants :

- ▶ L'espace gagné par le tassement des matières résiduelles;
- ▶ L'espace gagné en remplaçant le recouvrement final actuel (deux à trois mètres d'argile en général) par un recouvrement final avec une géomembrane;
- ▶ La surélévation potentielle qui serait raisonnable avec des mesures additionnelles d'intégration au paysage.

Le volume total potentiel, sur l'ensemble des cellules existantes du LET ayant fait l'objet d'autorisations antérieures, serait de l'ordre de 21,1 millions de mètres cubes. Cette capacité permettrait ainsi d'augmenter la durée de vie du LET d'une vingtaine d'années supplémentaires. En considérant le volume total encore disponible et le volume potentiel non utilisé sur l'ensemble des cellules existantes, le LET de CEC à Terrebonne pourrait, sous réserve d'une autorisation gouvernementale, être exploité pendant 30 années supplémentaires.

**TABLEAU 2 – CAPACITÉS D’ENFOUISSEMENT DE RÉSIDUS ULTIMES (ACTUELLES ET FUTURES)**

Statut	Volume associé	Durée de vie associée
En cours d’autorisation	11,2 Mm <sup>3</sup>	10 ans
Sections préalablement autorisées	21,1 Mm <sup>3</sup>	20 ans
	<b>32,3 Mm<sup>3</sup></b>	<b>30 ans</b>

### Valorisation du biogaz

Plus de 97 % du biogaz généré sur le site est capté par un réseau instrumenté et contrôlé en temps réel de façon à assurer l’intégrité complète. Des détecteurs de pression sont installés sur les quelque 650 têtes de puits qui captent les émissions de biogaz. Les mesures en continu sont acheminées par radiofréquence vers un centre de contrôle où toute anomalie déclenche un signal d’avertissement. Nos équipes interviennent alors avec célérité pour colmater toute atteinte à l’intégrité du réseau de collecte.

L’étanchéité du site est assurée notamment un recouvrement final important. La volonté ferme d’éviter toute émission fugitive est un facteur critique dans le cadre des opérations de CEC. Le biogaz ainsi collecté est valorisé sous forme de GNR et d’engrais dans une usine de production d’une capacité de 10 000 pi<sup>3</sup>/min.

En service depuis 2014, cette installation est considérée comme la plus importante en son genre au Canada et l’une des plus importantes en Amérique du Nord. Elle a remplacé la centrale électrique de valorisation des biogaz qui a été opérationnelle de 1995 à 2016, elle-même une première au Québec à l’époque. La nouvelle usine permet de valoriser la totalité du méthane présent dans le biogaz capté. En cas d’arrêt temporaire, celui-ci peut être détruit à l’aide de torchères à flamme invisible. Durant toute l’année 2020, l’entreprise a eu recours à cette pratique pendant 63,6 heures.

### PHOTO 1 - USINE DE PRODUCTION DE GNR



Le procédé comprend une première compression du biogaz qui est purifié en biométhane et asséché avant d’être purifié de nouveau, compressé puis injecté dans le gazoduc de Trans-Québec & Maritimes inc. (Gazoduc TQM) situé au sud-est de la propriété de CEC. Les quantités de biométhane injectées dans le gazoduc de TQM et le temps d’exploitation de l’usine sont regroupées dans le tableau 3. En constante amélioration, cette installation a fonctionné 99,3 % du temps en 2020, les rares périodes d’interruption étant justifiées par l’entretien préventif des équipements.

**TABLEAU 3 – DONNÉES D’OPÉRATION DE L’USINE DE PRODUCTION DE GNR CHEZ CEC**

Année	Énergie injectée (gigajoules)	Temps d’opération annuel moyen (%)
2014	518 896	89,7
2015	1 735 779	93,4
2016	1 887 271	96,4
2017	2 069 340	97,2
2018	2 322 102	97,7
2019	2 185 781	98,6
2020	2 109 705	99,3

### Réduction des gaz à effet de serre (GES)

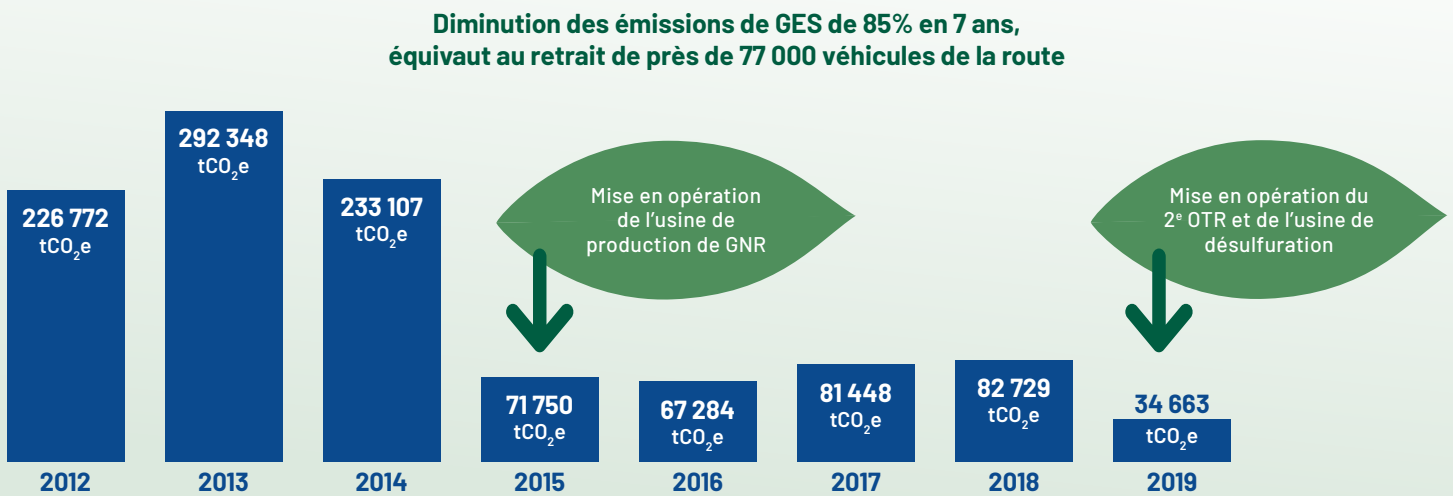
En à peine sept ans, soit entre 2012 et 2019, CEC a réduit de 85 % les réductions des émissions de GES grâce à des investissements massifs dans ses infrastructures de valorisation du biogaz (voir la figure 2). Cette réduction correspond au retrait de près de 77 000 véhicules légers de la route<sup>3</sup>. On mesure l’ampleur de cette performance quand on la compare à celle du secteur des déchets dont les émissions ont diminué de 41,8 % en 28 ans, soit entre 1990 et 2018<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2018 et leur évolution depuis 1990, 2020, 46 p. [www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2018/inventaire1990-2018.pdf](http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2018/inventaire1990-2018.pdf)

<sup>4</sup> MINISTÈRE DE L’ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. Registre des émissions de gaz à effet de serre. [www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/registre/index.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/registre/index.htm)



FIGURE 2 - RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES (EN TCO<sub>2</sub>E) 2012-2019



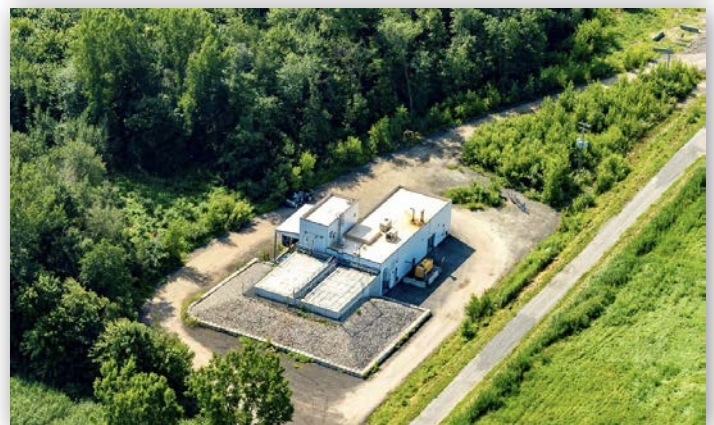
De plus, le gaz naturel renouvelable ainsi valorisé permet de déplacer du gaz naturel de source fossile, contribuant à la transition énergétique de l'économie. Selon le rapport Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizon 2030 et 2050, le GNR devrait représenter respectivement 11 % et 66 % des volumes de gaz naturel distribués au Québec en 2030 et 2050 pour atteindre les cibles de l'Accord de Paris<sup>5</sup>.

### Traitement du lixiviat

Le liquide résiduel produit par la percolation de l'eau au travers des matières résiduelles enfouies (le lixiviat) est capté à l'aide d'un réseau de drains perforés installés au fond des cellules d'enfouissement. Il est acheminé vers des bassins de traitement pour un premier nettoyage, puis traité dans une usine de traitement du lixiviat munie de deux réacteurs biologiques (bioréacteurs) à support fluidisé en série (SMBR<sup>MC</sup>) qui réduisent l'azote ammoniacal contenu dans les eaux de lixiviation.

Afin d'optimiser la destruction de l'azote dans les bioréacteurs, le lixiviat est chauffé dans une chaudière. Les eaux de lixiviation traitées sont finalement acheminées par une conduite à l'usine d'assainissement des eaux de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) pour un traitement d'appoint avant leur rejet dans l'émissaire, et ce, dans le respect des exigences les plus strictes de la CMM.

PHOTOS 2 ET 3  
BASSINS DE TRAITEMENT DU LIXIVIAT ET SMBR<sup>®</sup>



BOURQUE, Gilles L. et Jonathan RAMACIERI. Étude sur la comparaison du coût total de possession des véhicules à essence et électriques, Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), 2019, 22 p. [https://irec.quebec/ressources/publications/Note-recherche\\_vehicule-electrique.pdf](https://irec.quebec/ressources/publications/Note-recherche_vehicule-electrique.pdf)

<sup>5</sup> DUNSKY ET ESMIA CONSULTANTS (2019). Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050, 124 p. [en ligne (11 mai 2021): [www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/trajec-toires-emissions-ges.pdf](http://www.environnement.gouv.qc.ca/changementsclimatiques/trajec-toires-emissions-ges.pdf)]

### Mesures d'atténuation des inconvénients

Nous sommes parfaitement conscients des inconvénients liés à l'exploitation du LET et nous ne ménageons aucun effort pour les réduire substantiellement. Ainsi, l'utilisation de camions à eau et d'agent neutralisant d'odeurs permet de rabattre les particules et les odeurs générées par les activités au front d'enfouissement des déchets. Des clôtures mobiles et fixes d'aspersion d'agent neutralisant sont également installées sur le site afin d'atténuer les odeurs. La présence des goélands sur le site est également l'objet d'une attention constante. Une entreprise spécialisée assure l'effarouchement en continu des populations de ces palmipèdes omnivores qui fréquentent le site et dont les colonies nichent à environ huit kilomètres (8 km) du LET.

### CHAÎNES DE VALEUR CIRCULAIRE

Bien que les activités d'enfouissement aient été historiquement la raison d'être de CEC, et certainement la partie la plus visible de nos opérations, des chaînes de valeur circulaires ont été développées au fil des ans et d'autres sont en voie de l'être, de concert avec plusieurs partenaires déterminés, eux aussi, à être parties prenantes et à contribuer activement à la transition vers une économie circulaire ainsi qu'à la mutation en cours de la gestion des matières résiduelles.

### Déchetterie

Cette aire de récupération de résidus encombrants et de matériaux comprend des conteneurs et des baies aménagées permettant aux résidents et aux entrepreneurs d'y déposer

divers matériaux recyclables comme le métal, les résidus de jardinage, la terre, le béton non armé, le roc, la brique et l'asphalte, le papier, le carton et le plastique ainsi que les planches de bois et les pneus usagés.

Le métal, le papier, le carton et le plastique sont recyclés et les matières putrescibles sont utilisées pour produire du compost. Quant au bois récupéré, de même que celui provenant de palettes, de souches ou d'émondages, il est broyé, criblé et conditionné pour servir comme combustible en cogénération ou en cimenterie comme agent structurant pour des opérations de compostage, comme surface de roulement au front d'enfouissement du LET ou comme matériau perméable sous les membranes géotextiles des cellules d'enfouissement. CEC prévoit valoriser ainsi environ 30 000 tonnes de bois par année.

La déchetterie récupère aussi des appareils électroménagers contenant des halocarbures<sup>6</sup> et les achemine à une installation où ils sont récupérés de manière sécuritaire. Ce faisant, près de 200 tCO<sub>2</sub>e sont réduites par année et plus de 10 000 tonnes sont déviées chaque année de l'enfouissement.

### Centre de compostage des résidus verts

CEC dispose d'un centre de compostage comprenant deux plateformes situées au centre de la propriété. La première sert à la réception, au conditionnement et à la fermentation des résidus verts par la mise en andains de résidus placés en rangées bien aérées et dans lesquels se développe la chaleur, forçant la décomposition des matières organiques. Un retourneur d'andains assure l'aération régulière de ces rangées.

## PHOTO 4 - DÉCHETTERIE



<sup>6</sup> Les halocarbures sont des composés chimiques synthétiques comprenant du carbone et un ou plusieurs halogènes (chlore, brome et fluor). Ils sont utilisés comme frigorigènes.



PHOTO 5 - PLATEFORME DE COMPOSTAGE (DEPUIS 2000)



La seconde plateforme est une aire de maturation, de tamisage et de fabrication de terreau qui sera éventuellement offert aux agriculteurs, aux services municipaux et aux citoyens.

### Aire de traitement des matières résiduelles organiques

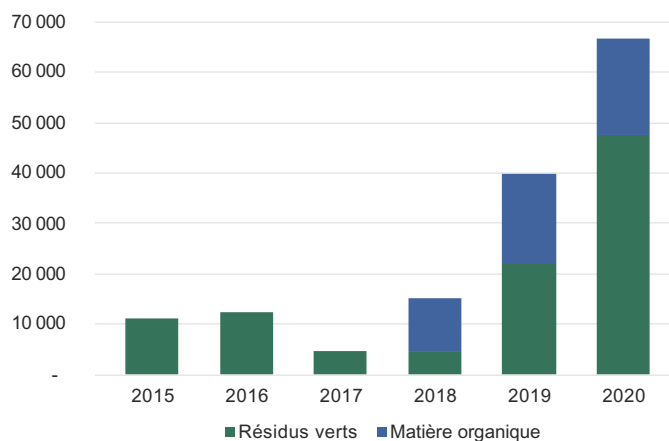
Depuis 2018, CEC réalise un projet-pilote de bioréacteur aérobique-anaérobique séquentiel (BAAS) comportant deux cellules temporaires. Ce projet vise à valoriser plus de 40 000 tonnes de résidus organiques triés à la source (ROTS). Les matières organiques provenant de la collecte du bac brun des municipalités sont traitées à la fois par un procédé de méthanisation et de compostage, dans le but d'en faire du biogaz et du compost. Les ROTS sont traités et extraits pour le recyclage selon un processus qui comprend trois phases (latence, biométhanisation et compostage).

Les quantités de résidus verts et de résidus organiques valorisés et détournés de l'enfouissement sont illustrées dans la figure 3.

Le procédé de méthanisation consiste à extraire le biogaz généré à partir des matières organiques accumulées dans les cellules dédiées et de le diriger dans l'usine de traitement du biogaz en vue d'en produire un gaz naturel vert de qualité pipeline. Une fois ces premières étapes complétées, la matière stabilisée est extraite des cellules et acheminée au site de

compostage pour achever sa maturation et son tamisage. Le compost produit sera disponible sous forme de compost pur ou de mélange pour la préparation de terreau. La matière de moindre qualité sera utilisée pour valoriser les zones d'enfouissement couvertes d'argile et complétées l'année précédente. Elle agira ainsi comme amendement organique lors de l'ensemencement final de ces zones.

FIGURE 3 - QUANTITÉS ANNUELLES EN TONNES DE RÉSIDUS VERTS ET ORGANIQUES VALORISÉS (2015-2020)



### PHOTO 6 - CELLULE BAAS COMPLÉTÉE



Les résultats à ce jour du projet-pilote de BAAS devraient permettre d'établir les critères de conception d'une solution à long terme permettant de valoriser de façon optimale, sur notre site, les matières organiques d'origine municipale. Si ce projet devait voir le jour, il consisterait vraisemblablement en une usine en silos-couloirs (50 000 tm/an) et d'une usine en digestion anaérobie sèche et en cuvée (50 000 tm/an). Le cas échéant, un pas de plus sera franchi sur la voie de l'économie circulaire.

### Sensibilisation au principe des 3RV-E

Depuis 1992, notre programme de sensibilisation et d'information Möbius conscientise la population au sujet du principe de la réduction à la source, du réemploi, de la récupération et du recyclage, de la valorisation et de l'élimination sécuritaire (3RV-E) ainsi que de l'économie circulaire.

En plus d'offrir des visites guidées du LET et des principales installations du complexe environnemental, le programme comprend des ateliers sur les 3RV-E et sur l'économie circulaire ainsi qu'avec le fauconnier qui, depuis plus de 25 ans, est présent quotidiennement sur le site avec ses oiseaux de proie afin de réduire la présence de goélands.

Depuis près de 30 ans maintenant, CEC accueille de 4 000 à 6 000 visiteurs par année dans le cadre du programme Möbius. Plus de 300 000 personnes de tous âges ont donc été sensibilisées à ce jour sur le principe des 3RV-E, dont plus de 155 000 jeunes d'âge scolaire.

### Conformité environnementale

Les activités du LET sont assujetties entre autres au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). Afin de s'assurer en tout temps de leur conformité aux normes réglementaires et aux conditions d'exploitation formulées dans les différents décrets ministériels, un programme de suivi rigoureux comporte des

mesures concernant le lixiviat, les eaux souterraines, les eaux de surface, les biogaz, la qualité de l'air et le bruit. Un plan de mesures d'urgence et un programme de prévention des accidents environnementaux sont également mis à jour régulièrement afin d'assurer une gestion efficace des risques.

En plus de respecter, voire dépasser certaines exigences réglementaires, nous travaillons constamment à identifier et à mettre en place de meilleures pratiques et de nouvelles technologies de gestion des matières résiduelles, et ce, dans une optique de développement durable.

La culture de conformité implantée par WCC englobe l'ensemble de sa structure organisationnelle et de ses activités. Elle met l'accent sur le respect scrupuleux des normes et standards dans tous ses centres opérationnels au Canada. À cet effet, elle a mis sur pied des formations intégrant des enjeux environnementaux et de sécurité et elle fournit une assistance technique répondant aux besoins de chacune de ses filiales. Elle réalise aussi, au moins une fois par année, des audits environnementaux dans chacun de ses établissements afin d'assurer l'application efficace des politiques environnementales et d'effectuer une vérification complète des installations.

*Cet encadrement, de même que la mise en œuvre des différentes mesures à l'échelle du complexe de CEC, contribuent à la saine gestion environnementale et sécuritaire de l'entreprise.*

Le rapport de développement durable de WCC est joint à l'annexe I de ce mémoire.

### Relations et collaboration avec la communauté

Outre le programme de sensibilisation et d'information Möbius, CEC participe activement à divers événements locaux (kiosques d'information, commandites) et organise des portes toujours ouvertes (plus d'une centaine par année) aux citoyens qui veulent visiter le site.

En tant qu'entreprise citoyenne responsable et consciente des obligations et des responsabilités qui lui incombent à l'égard de sa communauté d'accueil, nous mettons l'accent sur l'amélioration continue de nos opérations ainsi que sur l'ouverture et la transparence dans nos pratiques.

Cette approche partenariale est privilégiée depuis de nombreuses années afin de répondre adéquatement et rapidement aux préoccupations et aux demandes des citoyens, de gérer les plaintes ou les situations problématiques, et de maintenir un canal de communication efficace avec la communauté. Parmi les initiatives prises pour concrétiser cette approche, on peut noter entre autres :



- ▶ L'accès à un site web et à une ligne téléphonique 24 h/24, 7j/7;
- ▶ La publication de chroniques environnementales;
- ▶ La mise sur pied de comités permanents : un comité de vigilance, un comité de citoyens de suivi des odeurs et un comité interne de suivi des odeurs (patrouilleurs).
- ▶ La présence d'odeurs de biogaz et de matières résiduelles dans les quartiers avoisinants ainsi que les mesures de suivi et d'atténuation mises en place par l'entreprise;
- ▶ Le bruit émis par la machinerie lourde circulant sur la propriété, principalement au front des matières résiduelles;
- ▶ Le traitement et la gestion des plaintes;
- ▶ Les risques pour la santé humaine;
- ▶ Les projets de développement du secteur nord, les conditions des autorisations et les décrets ministériels signés par les gouvernements.

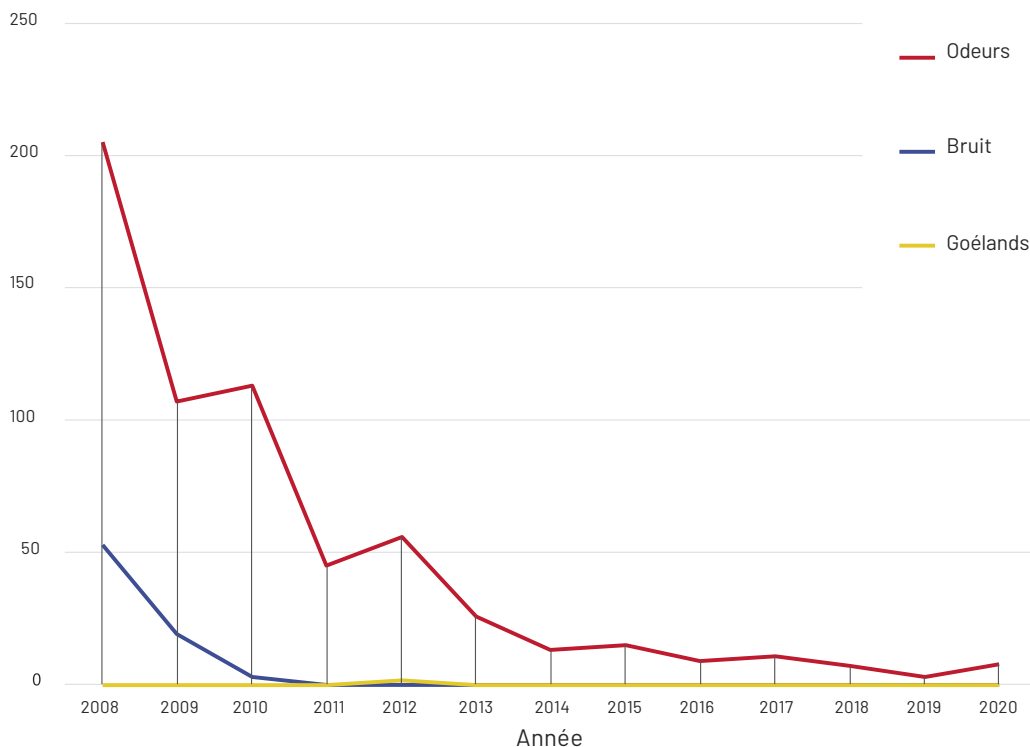
Il faut souligner également le processus systématique d'information et de préconsultation des citoyens et des autres parties prenantes que l'entreprise a mis en place dans le cadre de la dernière procédure d'évaluation des impacts environnementaux. Il a consisté à présenter les tenants et aboutissants de son projet, de ses particularités, des impacts appréhendés, des mesures d'atténuation envisagées ainsi que des suivis planifiés. Ce faisant, nous avons été en mesure de prendre connaissance des préoccupations et, le cas échéant, des besoins d'information de la communauté, et d'apporter les améliorations requises aux fins de l'acceptabilité sociale de notre projet. Le processus prévoit aussi des rapports sur l'état d'avancement des projets ainsi que des actions de rétroaction.

De 2007 à 2019, les préoccupations soulevées par les membres du comité de vigilance et du comité de citoyens de suivi des odeurs ont porté sur des sujets touchant à l'exploitation du site, soit :

Les suivis effectués par le comité de citoyens de suivi des odeurs et le comité interne, de même que le nombre de plaintes reçues, nous permettent de documenter et d'évaluer l'effet des mesures d'atténuation sur la fréquence, la durée et l'intensité des événements relatifs à des odeurs.

Pour la période de 2008 à 2019, le nombre de signalements et de plaintes à cet effet affiche une diminution importante, soit de 279 à une dizaine ou moins par année (voir la figure 4). Cette performance notable s'explique entre autres par les nombreuses mesures d'atténuation et de surveillance mises en place par l'entreprise de concert avec ses trois (3) comités permanents (voir l'annexe II).

**FIGURE 4 – REGISTRE ANNUEL DES PLAINTES 2008-2020 (DONNÉES COMPILÉES JUSQU'AU MOIS D'AOÛT 2020)**



# Gestion des résidus ultimes

Comme on a pu le constater dans la section précédente, et malgré certains préjugés tenaces, la gestion des résidus ultimes a grandement évolué depuis les années 60. CEC s'est assuré d'adopter les mesures technologiques les plus avancées, ce qui l'a amené à agir comme précurseur dans le domaine et à accumuler les premières québécoises. En matière de gestion des résidus ultimes, force est de reconnaître qu'il y a et qu'il y aura toujours des déchets avec lesquels on ne peut ni ne pourra rien faire, ces matières ne pouvant pas être réduites à la source, réutilisées, recyclées ou compostées. Le corollaire de ce constat est que **l'objectif « zéro déchet » doit être perçu et interprété comme une direction à prendre plutôt que comme une condition sine qua non rigide.**

Dans le contexte de transformation et d'évolution rapide du cadre de gestion des matières résiduelles au Québec, les changements majeurs auxquels les acteurs feront face au cours des années à venir vont requérir une **gestion adaptative** pour faire converger nos efforts vers cet idéal collectif. De fait, la gestion des matières résiduelles est en équilibre dynamique, et ce, quelles que soient les quantités et la composition des différents flux de ces matières. Et l'enfouissement demeure un élément de l'équation.

La réforme de la consigne et de la collecte sélective, incluant l'implantation de la responsabilité élargie des producteurs (REP), est à peine amorcée. Dans un contexte en pleine évolution, la Commission a donc la délicate tâche de saisir les tendances actuelles et d'anticiper les changements raisonnablement prévisibles. Ayant été aux premières loges des changements récents au sein de notre secteur d'activité, nous souhaitons saisir la Commission de pièges qui risquent de surgir durant l'exécution de son mandat. Aussi, proposons-nous quelques balises à implanter sur la route vers des boucles circulaires durables d'un point de vue social, environnemental et économique.

À notre avis, les écueils à éviter sur ce chemin sont triples. D'une part, il faut éviter l'implantation d'infrastructures lourdes qui risquent de fixer le Québec dans une voie qui bloquera l'avenir. C'est pourquoi nous proposons à la Commission de retenir comme élément central celui de la **gestion adaptative.**

Nous craignons aussi que la mise en place d'infrastructures lourdes résulte en une centralisation municipale non efficiente des résidus des ICI et de CRD. Alors que la modernisation de la collecte sélective et de la consigne repose sur la responsabilisation des acteurs du secteur privé, la gestion

des résidus ultimes devrait suivre ce même principe. Aussi, proposons-nous à la Commission de poursuivre sur la voie de la REP, en maintenant une **gouvernance multipartite** des résidus ultimes.

Enfin, nous considérons que ce serait une erreur de ne pas reconnaître les LET comme des **plateformes de gestion intégrée.** L'expérience démontre que ces sites peuvent servir de plaque tournante d'une économie circulaire, et même se transformer en puits de carbone<sup>10</sup> (ou puits CO<sub>2</sub>) et en mines<sup>11</sup> de ressources pour l'avenir !

## VERS UNE GESTION ADAPTATIVE

Le cadre législatif et réglementaire de la gestion des matières résiduelles au Québec se trouve actuellement en pleine évolution. Les rôles et les responsabilités changent, les pratiques actuelles s'en trouveront chamboulées. Alors que le nouveau système de collecte sélective découlant de l'adoption récente de la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* (projet de loi no 65) consacre la responsabilité des producteurs quant aux résultats, il y a tout lieu d'être optimiste. Le nouveau cadre législatif et réglementaire impose des objectifs de récupération et de recyclage nationaux et prévoit des pénalités pour en assurer l'atteinte. Si cet encadrement permet d'escompter avec optimisme une réduction importante de la quantité de résidus ultimes à gérer, nul ne peut prédire exactement à quelles matières, ni dans quelles proportions, elle se concrétisera.

D'ailleurs, pendant que la Commission se penche sur la gestion des résidus ultimes, les détails quant aux rôles, responsabilités et obligations des producteurs et des organismes désignés ne sont toujours pas connus. Les conditions et les modalités applicables à ces deux nouveaux systèmes seront édictées par règlement à un moment actuellement prévu en décembre 2021, pour une entrée en vigueur en janvier 2022<sup>12</sup>. Le cadre législatif prévoit une période transitoire pour la mise en place des nouveaux systèmes qui s'échelonna progressivement sur plusieurs années.

De plus, le cadre d'analyse conventionnel en matière de gestion des matières résiduelles est remis en question dans un contexte de développement durable. Un manuel de référence pour ingénieurs de cette spécialité explique que la gestion durable des matières résiduelles exige une approche multidimensionnelle et holistique et que la philosophie

<sup>10</sup> SIMARD, A. Le stockage de carbone dans les LET au Québec - Note technique. 2019.

<sup>11</sup> CHANG, N. et A. PIRES. Sustainable Solid Waste Management: A Systems Engineering Approach, 2015, Wiley-IEEE Press, p. 208.

<sup>12</sup> MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. Mémoire au Conseil des ministres, le 15 septembre 2020, p. 5.

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/qualite\\_environnement\\_consigne\\_collecte\\_selective.pdf?1601911756](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/qualite_environnement_consigne_collecte_selective.pdf?1601911756)

conventionnelle de la gestion des déchets ne suffit plus<sup>13</sup>. Une approche globale s'impose, car le résidu ultime se retrouve à la fin d'une chaîne où la production et la composition des matières influence le choix de technologies qui, à son tour, affecte l'empreinte environnementale du système.

En conséquence, CEC propose à la Commission un **cadre de gestion flexible et fondé sur l'utilisation optimale des infrastructures en place et des caractéristiques propres aux milieux de vie**. Nous sommes d'avis qu'il faut privilégier une gestion adaptative, c'est-à-dire « *un processus systématique d'amélioration constante des politiques et pratiques de gestion qui se base sur les leçons tirées des résultats de politiques et pratiques antérieures*<sup>14</sup> ». Ce mode de gestion commande « *d'être prudent lors de (sa) mise en œuvre et de procéder à des contrôles, à des évaluations des résultats ainsi qu'à des ajustements des objectifs et des pratiques*<sup>15</sup> ».

La gestion adaptative s'impose comme le mode privilégié permettant d'intégrer et de mettre en application les principes de développement durable à la gestion des ressources en général, notamment les matières résiduelles. Ce concept a été adopté dans le domaine de l'eau en Amérique du Nord et au Québec. Nous en donnons ici quelques exemples qui illustrent comment **la gestion adaptative permet d'aborder des systèmes complexes dans des contextes évolutifs**.

La Commission mixte internationale (CMI) responsable de la régularisation des débits et niveaux d'eau a créé le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Comité GAGL) qui a élaboré une stratégie flexible pour l'évaluation et l'amélioration continues des plans de régularisation par l'utilisation d'une gestion adaptative. Pour cet organisme, « *la gestion adaptative est un cycle structuré et itératif visant à améliorer les actions à prendre par le biais d'une surveillance, d'une modélisation et d'une évaluation à long terme*<sup>16</sup> ».

Le cycle de gestion adaptative comprend plusieurs composantes, notamment la fourniture de données et de connaissances scientifiquement fondées et des outils technologiquement avancés pour appuyer les décisions de gestion. Sur la base des renseignements et des outils fournis par le Comité GAGL, les conseils de gestion du lac Ontario et du lac Supérieur peuvent recommander à la CMI de réviser les plans de régularisation. Avec la participation du public et l'accord des gouvernements, la CMI décide alors s'il y a lieu de les modifier ou non.

C'est ainsi que, devant les situations inédites de variation des niveaux d'eau dans le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, la CMI s'est engagée dans un processus dit « d'examen accéléré » sur trois ans de son plan de régularisation.

*À notre avis, cet exemple démontre que la gestion adaptative fournit la flexibilité nécessaire pour ajuster en cours de route les politiques publiques, même lorsqu'elles concernent des enjeux impliquant des impacts économiques majeurs, de nombreuses parties prenantes et des intérêts parfois contradictoires.*

Au Québec, le concept de la gestion adaptative est appliqué dans le domaine de l'eau. On se souviendra qu'à la suite du rapport de la Commission du BAPE sur la gestion de l'eau au Québec<sup>17</sup>, le gouvernement a adopté la Politique nationale de l'eau en 2002 et la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* en 2009.

Ce cadre législatif a mis en place une gestion intégrée par bassin versant prenant appui sur les organismes de bassins versants (OBV), les acteurs clés dans l'implantation de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de ces zones géographiques. Ces derniers étaient fortement encouragés à mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation. « *Lorsque le suivi et l'évaluation sont délibérément intégrés à la gestion d'un projet dans le but d'acquies de la connaissance et d'apprendre, comme le prévoit le cycle de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, on parle d'une gestion adaptative* » peut-on lire dans un document de la Direction des politiques de l'eau du MLCC<sup>18</sup>.

Comparant divers types de gestion adaptative, ce document explique que « *dans l'approche active, on compare simultanément une série de solutions, de pratiques ou de politiques – toutes considérées comme aussi efficaces les unes que les autres – en les mettant en œuvre de façon expérimentale*<sup>19</sup> ». Selon l'auteur, « *l'approche active a un grand potentiel de créer la connaissance nécessaire pour atteindre des objectifs complexes lorsqu'elle allie la participation du public et la recherche scientifique indépendante. Elle est cependant plus coûteuse que l'approche passive ou réactive*<sup>20</sup> ».

<sup>13</sup> CHANG, N. et A. PIRES. Sustainable Solid Waste Management: A Systems Engineering Approach, 2015, Wiley-IEEE Press, p. 208.

<sup>14</sup> GREENFACTS. Entrée « gestion adaptative », <https://www.greenfacts.org/fr/glossaire/ghi/gestion-adaptative.htm>

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> COMITÉ DE GESTION ADAPTATIVE DES GRANDS LACS ET DU FLEUVE SAINT-LAURENT. Stratégie de gestion adaptative à court et à long terme des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, 2020, p. ii. <https://jic.org/sites/default/files/2020-10/GLAMShortAndLongTermStrategy-20200901-FR.pdf>

<sup>17</sup> BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT. L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur, rapport 142, 2000. <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/eau-ressource-protger-partager-mettre-valeur/>

<sup>18</sup> GANGBAZO, G. Gestion intégrée de l'eau par bassin versant - Le suivi et l'évaluation., ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, octobre 2009, 19 p. [https://robvq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/suivi\\_evaluation\\_mddep.pdf](https://robvq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/suivi_evaluation_mddep.pdf)

<sup>19</sup> Id.

<sup>20</sup> Id.

La figure 5 présente de façon conceptuelle trois types de changements dans un plan d'action dans le cadre de mode de gestion adaptative de type réactif, passif et actif. Les éléments A, B, C, D et E représentent des modifications apportées à un plan de gestion, alors que les flèches symbolisent les flux de connaissances qui contribuent à informer les décisions.

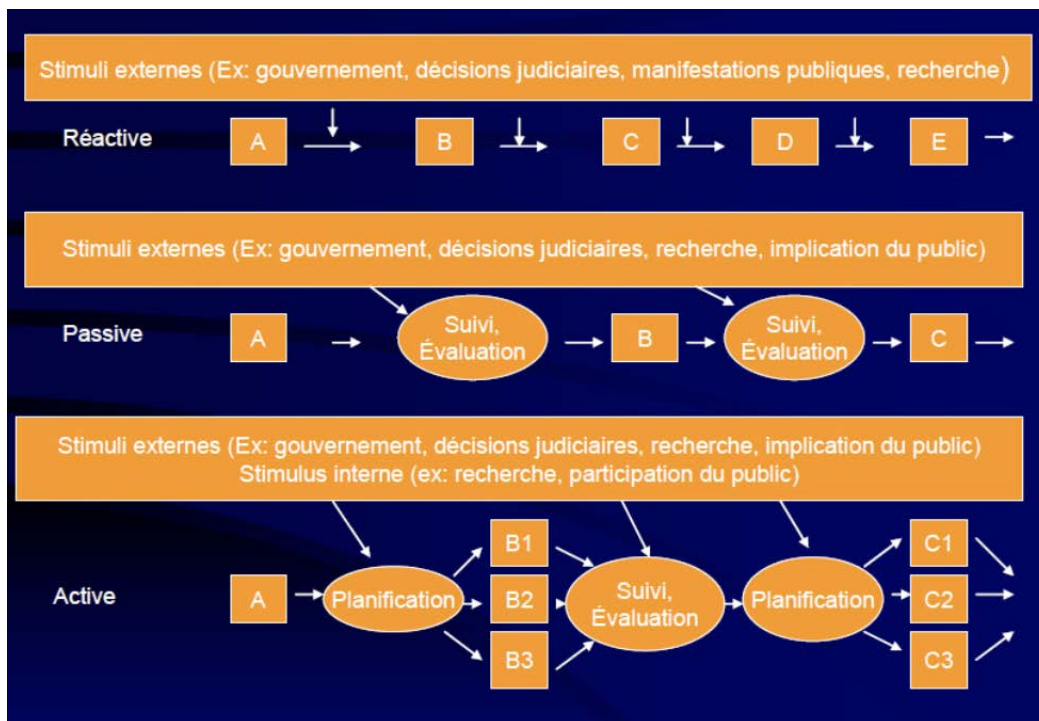
Au Canada, la Communauté métropolitaine de Vancouver a adopté le concept de gestion adaptative dans son plan de gestion des matières résiduelles, qu'on présente d'ailleurs comme un de ses faits saillants :

« A key feature of the Plan is adaptive management – monitoring progress, identifying challenges, and finding solutions to overcome challenges. Through monitoring, assessment, and collaboration, Metro Vancouver and its members will continue to adapt and evolve their solid waste management operations and infrastructure and create more resilient and adaptable systems<sup>21</sup> ».

Le volet de gestion adaptative de ce plan prévoit la rédaction, en collaboration les membres de la Commission de gestion des déchets et le ministère de l'Environnement, d'un état d'avancement sur une base biennale, une revue de performance quinquennale et une révision complète aux 10 ans. Notons que le plan de Vancouver fixe à l'avance les décisions d'investissement dans des infrastructures de traitement des matières résiduelles. Le suivi et l'évaluation des mesures du plan seront réalisés après coup, conformément à une approche qu'on pourrait qualifier de gestion adaptative passive. Si elle avait adopté un plan de gestion adaptative active, Vancouver aurait par exemple intégré un volet d'expérimentation qui aurait servi par la suite à ajuster les décisions d'investissement.

Dans le cas du Québec, nous sommes d'avis que la transformation en cours de la collecte sélective et de la consigne, combinée au fait que la situation des LET demeure sous contrôle, milite en faveur d'une **approche de gestion adaptative qui implique que le cadre de gestion des résidus ultimes demeure dynamique et fondé sur la réalité plutôt que de fixer l'avenir en fonction de données hypothétiques.**

**FIGURE 5 - CHANGEMENTS DANS UN PLAN D'ACTION SELON LE MODE DE GESTION (ADAPTATIVE RÉACTIVE, PASSIVE ET ACTIVE)**



SOURCE : GANGBAZO (2009), D'APRÈS HILBORN (1992).

<sup>21</sup> METRO VANCOUVER. Integrated Solid Waste and Resource Management a Solid Waste Management Plan for the Greater Vancouver Regional District and Member Municipalities, 2010, p. 30. <http://www.metrovancouver.org/services/solid-waste/SolidWastePublications/ISWRMP.pdf>



Dans le contexte évolutif actuel, il importe de se questionner sur l'opportunité d'engager des investissements publics importants dans des infrastructures de traitement des résidus ultimes. Alors qu'un haut degré d'intérêt semble avoir été manifesté sur la place publique quant aux technologies et aux infrastructures de traitement, nous estimons que la **situation actuelle ne commande pas de virage abrupt à cet égard**. La tendance observée en Europe en faveur de telles infrastructures – combinée aux surtaxes à l'enfouissement – démontre que la surcapacité des incinérateurs aurait nui à l'atteinte des objectifs de recyclage et favorisé le transport de déchets plutôt que leur traitement à proximité des lieux où ils sont générés<sup>22</sup>. Des pays comme le Danemark, la Norvège et la Suède auraient ainsi importé près d'un million de tonnes de combustibles sous forme de déchets en provenant du Royaume-Uni et de l'Irlande en 2012<sup>23</sup>. La même logique peut être appliquée aux autres technologies mécanisées (technologies de traitement mécano-biologique ou TMB) qui nécessitent un volume fixe de matières pour fonctionner et qui requièrent un flux constant de revenus pour en amortir l'investissement. De plus, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise en énergie (ADEME) appelle à la prudence pour l'usage des TMB puisque le compost qui en est issu est de piètre qualité<sup>24</sup>. Bien que la norme plus laxiste de certains pays permette un certain niveau de présence de verre et autres contaminants, il est cependant impossible que le TMB génère un compost respectant la norme CAN/BNQ 0413-200 qui ne permet pas ce niveau de teneur en corps étrangers<sup>25</sup>. Cette réalité rend le retour au sol impossible et le compost qui en résulte doit être éliminé dans un LET.

Un mode de gestion adaptative active prévoyant des mesures d'observation des pratiques existantes et d'expérimentation de technologies nouvelles devrait guider les régions du Québec vers les solutions les mieux adaptées à leurs contextes spécifiques. L'efficacité économique, la participation et l'engagement, ainsi que l'accès au savoir sont des principes du développement durable qui pourraient être invoqués pour soutenir une telle orientation.

### POUR UNE GOUVERNANCE MULTIPARTITE

En matière de gouvernance, les travaux de la Commission ont mis en évidence le riche écosystème qui existe au Québec, composé d'acteurs du secteur public, du secteur privé et de l'économie sociale. D'ailleurs, on se rappellera que les premières expériences de récupération et de recyclage ont été le fait d'un visionnaire, monsieur Normand Maurice, qui a instauré au cours

des années 1970 des collectes de papier réalisées par les scouts de la région des Bois-Francs. Avec les années, la collecte des matières recyclables s'est institutionnalisée, les politiques publiques se sont développées et les métiers de la gestion des matières résiduelles se sont grandement sophistiqués.

### La REP comme modèle

La plus récente évolution – certains diront révolution – dans la gestion des matières recyclables repose sur le maillon de la chaîne d'où elles proviennent, en l'occurrence les producteurs. La responsabilité élargie des producteurs, la « REP », est la base de la modernisation en cours.

*Cette politique de responsabilisation est innovante par rapport aux modes de gestion traditionnels opposant étatisation et privatisation. Elle a reçu un appui unanime tant du secteur public que privé et fait consensus à travers la société civile.*

En termes de gouvernance, le gouvernement du Québec a donc choisi de clarifier les responsabilités respectives des secteurs public et privé. Parmi les incidences du nouveau cadre législatif, celui-ci identifiera les effets anticipés<sup>26</sup>, notamment :

- ▶ Un partenariat entre les producteurs et les organismes municipaux (OM) en fonction de leurs champs d'expertise respectifs;
- ▶ Une flexibilité accrue pour l'encadrement, le soutien et l'évolution du système au fil du temps sur l'ensemble du territoire et de la chaîne de valeur;
- ▶ Une gestion du système de collecte sélective confiée à des équipes d'experts détenant la capacité et l'expertise nécessaires au développement d'outils permettant l'optimisation du système et le contrôle des coûts.

On constate donc que le gouvernement du Québec favorise une approche de collaboration entre les intervenants des secteurs public et privé, et qu'il valorise la flexibilité et l'évolution du système. Il mise aussi sur la professionnalisation afin d'assurer une gestion efficiente qui permettra d'atteindre les objectifs fixés, tout en évitant une flambée des coûts.

<sup>22</sup> SORA, J. et autres. Incineration overcapacity and waste shipping in Europe: the end of the proximity principle? Global Alliance for Incineration Alternatives, 2013. <https://www.no-burn.org/incineration-overcapacity-and-waste-shipping-in-europe-the-end-of-the-proximity-principle/>

<sup>23</sup> OVENS, L. et autres. Research into SRF and RDF exports to other EU countries. Final technical report for Chartered Institution of Wastes Management, 2013, p. iv. <https://www.albion-environmental.co.uk/research-into-srf-and-rdf-exports-to-other-eu-countries>

<sup>24</sup> ADEME, 2014. Traitement mécano-biologique (TMB), fiche technique.

<sup>25</sup> COMPOSTPLUS, 2015. La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir. Guide Pratique à destination des collectivités.

<sup>26</sup> MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/reglement/recup-valor-entrepr/faq.htm>

Un texte d'analyse de l'application du principe de la REP en France, réalisée par la Chaire de recherche et d'enseignement Mines Urbaines, explique que dans cette forme hybride, l'État cherche à responsabiliser les acteurs privés à travers un cadre institutionnel. Selon les chercheurs, « *il s'agit de fixer un cadre réglementaire, négocié et évolutif, dans lequel les agents économiques sont libres de proposer des solutions nouvelles. La co-régulation repose sur les synergies créées par un processus de responsabilisation d'acteurs économiques en interaction continue avec l'État. À travers ce modèle hybride, il s'agit de susciter une action collective créatrice de valeur, fondée davantage sur la coopération que sur la concurrence*<sup>27</sup> ».

### « If it's not broken, don't fix it »

On serait donc en droit de s'attendre à ce que la gestion des résidus ultimes suive la même logique et que l'on clarifie et respecte les rôles et prérogatives de chacun des acteurs du système. La tentation pourrait être forte pour certaines instances de se saisir des matières les plus aisément valorisables, laissant à d'autres celles qui s'avèrent problématiques. Un cadre de gouvernance déficient pourrait aussi créer des iniquités lorsque les programmes de subvention et la redistribution des redevances favorisent un secteur au détriment d'un autre, ou encore une filière technologique en particulier.

Ces considérations ne sont pas théoriques. Le *Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage* (PTMOBC) combine l'ensemble des distorsions à ne pas reproduire dans la gestion des résidus ultimes. De fait, il illustre la confusion des genres qui affecte trop souvent la gouvernance de la gestion des matières résiduelles. Ce programme offre un soutien financier pour l'installation d'infrastructures permettant de traiter, comme sa désignation l'indique, les matières organiques par biométhanisation ou par compostage. Notons que sa version originale écartait le compostage. Alors que ce procédé nécessite des installations relativement modestes et flexibles en termes de capacité de traitement, la biométhanisation requiert des installations et des investissements plus importants. Les biodigesteurs fonctionnent de façon optimale avec un volume et une composition donnée de matières organiques. Il faut alimenter la bête, en quelque sorte. Il faut la financer aussi, ce qui commande un flux de revenus provenant des matières à traiter.

Alors que le PTMOBC devait d'abord offrir aux municipalités un débouché pour les matières putrescibles provenant de la collecte des bacs bruns, on constate que la qualité de la

matière n'est pas toujours au rendez-vous. Comment alors alimenter les infrastructures de biométhanisation? En allant puiser dans les matières résiduelles du secteur des ICI, comme c'est le cas à Saint-Hyacinthe où la ville a dû écartier le contenu des bacs bruns de son installation de biométhanisation et compenser le manque à gagner par des résidus des ICI de la filière agroalimentaire. Dans certains cas, les installations qui ont été construites dans le cadre du PTMOBC s'alimentent de matières résiduelles organiques qui étaient déjà valorisées par le secteur privé. Les deniers publics sont utilisés pour valoriser des matières qui l'étaient déjà et menacent la pérennité d'entreprises qui gèrent déjà les matières résiduelles organiques. Comme le disait le célèbre Yogi Berra, « *If it's not broken, don't fix it* ».

Le PTMOBC contrevient aux principes d'efficacité économique et de subsidiarité car, en imposant le choix des technologies de biométhanisation et de compostage, il vient contrecarrer des procédés autres qui peuvent atteindre les objectifs du programme avec plus d'efficacité, et ce, à moindre coût pour les citoyens. Ce programme de subvention porte atteinte au principe de subsidiarité car il ne laisse pas le choix aux communautés des solutions les mieux adaptées à leurs besoins spécifiques. Alors que le gouvernement fixe les objectifs, il devrait laisser les autorités locales décider des moyens de les atteindre. Bien qu'il ait été amélioré au fil du temps, le programme demeure symptomatique d'un flou systémique dans la gouvernance des matières résiduelles.

Un autre programme qui démontre la nécessité pour la Commission de revoir la gouvernance des résidus ultimes est celui qui assure la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles. Alors que la totalité des générateurs de résidus ultimes y est assujettie, le programme assure la redistribution de 85 % des sommes perçues aux municipalités par des versements directs ou par des programmes de subvention comme le PTMOBC. L'autre proportion de 15 % demeure dans les coffres du MELCC. Le comité de gestion qui veille au bon fonctionnement du programme est composé de représentants du ministre, d'un représentant de la CMM, d'un représentant de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et d'un représentant de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Le ministère des Affaires municipales et RECYC-QUÉBEC participent également aux travaux du comité de gestion du programme. Bien que les ICI contribuent au fonds destiné à financer les programmes de récupération et de valorisation, ils ne bénéficient d'aucune aide financière directe ni de représentation propre.

<sup>27</sup> MICHEAUX, H. et F. AGGERI, « Le déchet comme potentiel commun : vers une nouvelle forme de gouvernance de l'environnement ». Annales des Mines - Gérer et comprendre, 2019/3, p. 3-15. <https://www.cairn.info/revue-gerer-et-comprendre-2019-3-page-3.html>

Ces exemples concrets visent avant tout à souligner que le défi qui se présente devant nous, soit celui de la transition vers l'économie circulaire, nécessitera la mobilisation de tous les acteurs (producteurs, recycleurs, consommateurs, etc.). Tout en maintenant des normes strictes en matière de protection de la santé et de l'environnement, « il s'agit moins de contraindre que d'encourager les initiatives et le développement de partenariats innovants dans le but de faire émerger des solutions nouvelles<sup>28</sup> ».

### Chasse aux matières organique à la CMM

La nécessité de miser sur une gouvernance concertée impliquant le secteur privé peut aussi être mise en lumière par la gestion des matières organiques dans la région métropolitaine de Montréal. Nous souhaitons attirer l'attention de la commission sur cette situation particulière.

Sur l'île de Montréal, la seule plateforme de compostage de résidus verts à aire ouverte est celle du Complexe environnemental de Saint-Michel et sa capacité est de 16 000 t/an, pour une production annuelle de 8 000 tonnes de compost. Comme l'indique la note technique produite par la CMM<sup>29</sup> (DB-6.8) afin de dresser un bilan des projets de biométhanisation et de compostage sur son territoire, aucun nouveau site prévu au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PPMGMR) n'a été mis en service depuis 2009 et les installations présentement au service de la CMM sont très majoritairement de propriété privée. De plus, il appert qu'à l'instar de CEC, les sociétés Mironor, GSI Environnement et EBI Environnement planchent présentement sur des projets d'expansion dont la réalisation sera tributaire de l'évolution des marchés, des programmes d'aide gouvernementaux et des possibilités de partenariat avec le monde municipal.

Avec à-propos, la CMM souligne qu'en raison d'un gisement global d'environ 500 000 t/an de matières organiques à traiter, la stratégie de mise en place des futures installations de traitement sur le territoire devrait tenir compte de quatre éléments factuels quant aux capacités, soit :

- 1** La capacité de traitement installée et opérationnelle sur le territoire qui est à ce jour d'environ 100 000 t/an (SEMECS + CESM + CEC). Soulignons que plus de la moitié de cette capacité autorisée est détenue par Complexe Enviro Connexions;
- 2** La capacité de traitement confirmée (contrat octroyé) sur le territoire qui s'élève à 145 000 t/an (Agglomération de Montréal + accroissement de capacité de la SEMECS). Cette capacité sera effective au tournant de 2022-2023;
- 3** La capacité des projets à l'étape de planification (contrat non octroyé), qui totalise 287 000 t/an (projet Mirabel inclus, projets de TMB de Montréal et RIVMO exclus); le projet de la Ville de Laval compte pour la moitié de cette capacité à venir;
- 4** La capacité de traitement installée et opérationnelle en périphérie (sites privés de Mironor et d'EBI Environnement) qui totalise 160 000 t/an; une partie du gisement de la CMM est actuellement traité par ces sites privés.

Nous pouvons d'abord retenir de ce portrait que, malgré les importants ratés du PTMOBC, le territoire de la CMM pourrait être autonome à l'horizon de 2025, avec la réalisation des projets en planification. Une portion significative de cette capacité de traitement est attribuable à des entreprises privées, qui doivent être prises en considération. Une gouvernance multipartite, incluant l'ensemble des acteurs, s'impose.

<sup>28</sup> Ibid.

<sup>29</sup> COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL Projets de biométhanisation et de compostage sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Note technique, 2 mars 2020, 39 p. (cote DB6.8 - BAPE générique sur les résidus ultimes).

TABLEAU 4 – INSTALLATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES DE BIOMÉTHANISATION ET DE COMPOSTAGE DESSERVANT LA CMM

Publiques	Site	Capacité	Mise en service	État
<b>Biométhanisation</b> Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SEMECS)	Varenes	40 000 t/an (MO)	2018	Opérationnelle Augmentation de capacité pour accueillir les MO de Longueuil (+ 42 000 t/an)
<b>Biométhanisation</b> Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR)	Mont-Saint-Hilaire	7 560 t/an (boues)	2017	En rodage
<b>Biométhanisation</b> Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie (RAEBL)	La Prairie	16 560 t/an (boues)	2017	Interruption de l'exploitation
<b>Biométhanisation</b> Ville de Repentigny	Repentigny	9 000 t/an (boues)	1997	Opérationnelle
<b>Biométhanisation</b> Ville de Montréal	Montréal-Est	60 000 t/an (MOTS)	2022	En construction
<b>Compostage</b> Ville de Montréal	Arrondissement de Saint-Laurent	50 000 t/an (MO et digestat)	2021	En construction
<b>Biométhanisation</b> Ville de Montréal	La Salle	60 000 t/an (MOTS)	Indéterminée	En planification
<b>Biométhanisation</b> Laval	Laval	145 000 t/an (MOTS)	Indéterminée	En planification
<b>Compostage</b> Ville de Montréal	Montréal-Est	25 000 t/an (MO)	Indéterminée	En planification
<b>Compostage</b> Ville de Montréal	Arrondissement de Rivière-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles	29 000 t/an (digestat et résidus verts)	Indéterminée	En planification
<b>Compostage</b> Ville de Mirabel	Mirabel	53 000 t/an (MOTS)	Indéterminée	En planification
<b>Compostage</b> Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques (RIVMO)	Salaberry-de-Valleyfield	Indéterminée	Indéterminée	En planification
<b>Mironor</b>	Brownsburg / Chatham	60 000 t/an		
<b>Complexe Enviro Connexions</b>	Terrebonne	50 000 t/an 35 000 t/an à 50 00 t/an	Projet BAAS	
<b>GSI Environnement</b>				
<b>EBI Environnement</b>	Joliette	100 000 t/an		

SOURCE : COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - NOTE TECHNIQUE  
BILAN DES PROJETS DE BIOMÉTHANISATION ET DE COMPOSTAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA CMM (MARS 2020)



### MISER SUR DES INFRASTRUCTURES SOUPLES ET INTÉGRÉES

La Commission a eu l'opportunité de constater, au cours de ses travaux, que les LET sont assujettis à des conditions d'exploitation qui permettent d'en contrôler les effets sur l'environnement et sur leurs communautés d'accueil. Comme exploitant du LET à Terrebonne, nous estimons avoir démontré une intégration responsable dans notre milieu ainsi qu'une grande capacité d'innovation. Celle-ci se concrétise par une réduction appréciable des inconvénients et par la mise en place de chaînes de valeur circulaires.

L'analyse des faits le démontre : **il faut reconnaître le rôle des LET dans la gestion intégrée et sécuritaire des matières résiduelles.** Les paramètres d'exploitation de ce type d'infrastructure sont connus et maîtrisés. Leur fonctionnement est souple en ce qui concerne la quantité de matières qu'ils peuvent recevoir, un avantage particulièrement critique dans un contexte en pleine mutation. Ils s'accommodent bien d'un flux de revenus variable, car ils sont peu intensifs en termes d'investissement.

Les LET présentent aussi l'avantage de maximiser l'utilisation du territoire, car un site peut servir de plateforme (*hub*) pour différentes opérations de traitement des matières résiduelles, comme CEC le démontre bien. Par exemple, au terme du traitement des ROTS et des résidus verts, la matière de moindre qualité sera utilisée comme amendement organique pour l'ensemencement végétal lors du recouvrement final des cellules d'enfouissement. De même, l'espace aménagé sur les cellules d'enfouissement fermées offre une localisation de choix pour des opérations de valorisation des matières.

La commission d'enquête devrait noter que, contrairement à une croyance répandue, le détournement de matières organiques des LET ne contribue que peu à prolonger leur durée de vie. En effet, lorsqu'on enfouit une certaine quantité de matières inertes et qu'on les compacte, elles occupent un volume donné. Ce volume n'est pas tout à fait compact : il comporte toujours de l'espace vide entre les matières solides. Les matières organiques viennent combler l'espace interstitiel dans la masse hétérogène de matières résiduelles enfouies, augmentant de cette façon la masse volumique de celle-ci<sup>30</sup>. De plus, la matière organique est majoritairement composée d'eau. En se décomposant, la matière organique libère l'eau, qui migre sous l'effet de la pression générée par la masse de déchets. Cette eau forme le lixiviat qui est traité, puis évacuée du site. Il faut donc éviter de considérer le détournement de matière organique comme une mesure permettant de prolonger la vie des LET.

Dans un effort de prospective, nous pouvons même entrevoir le rôle de notre complexe environnemental intégré comme un puits de carbone (CO<sub>2</sub>), compte tenu du fait que nous pourrions présenter bientôt un bilan négatif de génération de carbone. De plus, certaines personnes voient déjà les sites d'enfouissement comme les mines de ressources pour les générations futures<sup>31</sup>.

En ce qui concerne d'hypothétiques situations de monopole qui pourraient résulter de l'utilisation des LET comme plateformes multi fonctionnelles, nous sommes d'avis que de saines pratiques de gouvernance permettent de s'en prémunir. La surveillance exercée par l'Autorité des marchés publics (AMP) assure l'application des lois et des règlements encadrant les contrats publics au Québec. L'AMP a notamment pour mission de surveiller la conformité des processus d'adjudication et d'attribution des contrats publics. Les citoyens peuvent s'adresser à l'AMP pour déposer des plaintes et fournir des renseignements. Cet organisme tient aussi le Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

*Enfin, la Loi sur l'Autorité des marchés publics confère à l'AMP des pouvoirs de vérification et d'enquête qui lui permettent de rendre des ordonnances, de formuler des recommandations ou encore de suspendre ou de résilier un contrat.*

### Intégration dans la communauté

Forts de trois décennies d'exploitation d'un LET qui a été l'objet de projets d'agrandissement assujettis à plusieurs décrets ministériels, nous avons la conviction qu'« un projet ne peut pas s'imposer à une communauté, mais au contraire, s'intégrer et en devenir une composante. La recherche de valeurs partagées et de bénéfices de part et d'autre devient donc essentielle<sup>32</sup> ».

En l'absence d'un consensus sur une définition de l'acceptabilité sociale, des auteurs ont signalé que, « compte tenu de sa complexité, il est souvent utile de préciser ce qu'elle est en commençant par déterminer ce qu'elle n'est pas. Alors, l'acceptabilité sociale n'est pas une check-list, n'implique pas une règle d'unanimité, ne donne pas de droit de veto à qui que ce soit, ne peut se résumer à une simple négociation ou à une séance d'information, ne constitue pas une approche légale ou réglementaire, ne correspond pas nécessairement à la visibilité médiatique d'un point de vue (...), (et) n'est pas une étape décisionnelle ni une fin en soi<sup>33</sup> ».

<sup>30</sup> EPA (2016). Volume-to-Weight Conversion Factors. Office of Resource Conservation and Recovery, April 2016

<sup>31</sup> CHANG, N. et A. PIRES, art. cit.

<sup>32</sup> SORA, J. et autres, art. cit.

<sup>33</sup> RENAUD, Pierre et Martin PÉRUSSE, « L'acceptabilité sociale - parce que vous voulez réussir! », Le Point en Ressources naturelles, volume 2, numéro 1, p. 48.

En raison de leur nature particulière, la gestion et le traitement des matières résiduelles, incluant l'élimination des résidus ultimes, commandent de mettre l'accent, dès l'amont des projets, sur :

- ▶ Des pratiques d'exploitation exemplaires;
- ▶ La maîtrise des technologies et des équipements;
- ▶ Une gestion responsable et efficace des risques;
- ▶ Des relations avec les milieux environnants et les communautés d'accueil fondées sur l'ouverture, la transparence, la sensibilisation, le dialogue et le respect.

Cette approche se matérialise notamment par la mise en place de mécanismes d'information, de préconsultation, de consultation, d'interactions et de rétroaction auprès des parties prenantes durant toutes les phases du projet, et ce, de concert avec le comité de vigilance et des comités citoyens. La formule 3RC du Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)<sup>34</sup> résume fort bien les facteurs déterminants de l'acceptabilité sociale, soit :

- ▶ La **responsabilité** de comprendre et d'intégrer les réalités sociales, environnementales et économiques propres au milieu et d'engager un dialogue le plus tôt possible avec tous les acteurs afin de les intégrer dans le processus;
- ▶ Le **respect** des différences d'intérêts et reconnaissance de la légitimité d'intervention des parties (le droit de s'opposer);
- ▶ Des **relations** basées sur la transparence et l'écoute;
- ▶ Un **consentement** libre et éclairé des communautés.

Il est important de ne jamais perdre de vue que les impacts sur la qualité de vie et sur la santé de la population suscitent des préoccupations légitimes dont la charge émotive est généralement d'autant plus forte que les citoyens se sentent directement concernés. Au même titre que les idéologies, les émotions complexifient le dialogue avec la communauté, mais ils « constituent des aspects essentiels de la réponse du public, qu'il importe de comprendre, de considérer et d'intégrer à la recherche de solutions<sup>35</sup> ».

Conscients de cette préoccupation légitime de ses voisins, CEC a intégré la réalisation d'une étude d'impact sur la santé dans sa plus récente demande d'autorisation d'agrandissement. Les effets de court terme (exposition aiguë) et de long terme (exposition chronique et cumulée) ont été considérés. Les données démontrent que, pour toutes les substances évaluées, les activités d'exploitation projetées par CEC ne devraient poser aucun risque significatif pour la santé de la population environnante<sup>36</sup>. Notons que l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) a validé l'étude et ses conclusions<sup>37</sup>.

Soulignons aussi que les inconvénients, plus spécifiquement les odeurs, peuvent présenter un effet psychosocial sur la santé humaine, ce que nous reconnaissons d'emblée. L'entreprise s'est engagée à poursuivre les mesures d'atténuation identifiées à l'annexe II du présent mémoire. Qui plus est, nous entendons intensifier nos efforts, notamment par des gestes d'ouverture et de transparence, en assurant des échanges réguliers avec les acteurs sociaux du dossier et en améliorant la communication avec toutes les parties prenantes, comme le recommande le ministère de la Santé et des Services sociaux<sup>38</sup>. À titre d'exemple, afin de réduire à la source les émissions de sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S), nous refusons des résidus de gypse et nous le ferons tant et aussi longtemps qu'un procédé permettant d'en extraire les émanations de H<sub>2</sub>S ne sera pas développé.

### Planification et aménagement du territoire

Parmi les considérations de planification et d'aménagement du territoire que la Commission pourra prendre en considération, nous voudrions souligner ici deux éléments, soit l'utilisation des caractéristiques géologiques propres au site de CEC et l'affectation des cellules fermées du LET à des activités de détournement des matières de l'enfouissement.

<sup>34</sup> CONSEIL PATRONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (CPEQ). Les facteurs d'acceptabilité sociale. <https://www.cpeq.org/fr/guides/acceptabilite-sociale-des-projets/ii-les-facteurs-dacceptabilite-sociale>

<sup>35</sup> BATELLIER, Pierre. L'acceptabilité sociale - Cartographie d'une solution et de ses usages, Les Publications du Centr'ERE UQAM, 2015, p. 95. [http://www.espace-ressources.uqam.ca/images/Documents/Recherche/Rapports\\_recherche/Batellier-2015-Acceptabilite-sociale.pdf](http://www.espace-ressources.uqam.ca/images/Documents/Recherche/Rapports_recherche/Batellier-2015-Acceptabilite-sociale.pdf)

<sup>36</sup> SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX. Évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine. Rapport final, révision 1. Document DA4. BAPE 359, 2020.

<sup>37</sup> BUREAU, Stéphane. Commentaires concernant l'évaluation du risque toxicologique pour la santé humaine. Document DB15, BAPE 359, 2020.

<sup>38</sup> LAJOIE, Louise. Odeurs et effets possibles sur la santé; BAPE projet d'agrandissement du LET de Lachenaie, présentation, 2020 (cote DB14 - BAPE 359).

### **Les contraintes géologiques locales doivent être prises en considération dans la planification de scénarios de gestion régionale des résidus ultimes.**

Les caractéristiques géologiques du CEC en font un site particulièrement bien adapté à l'enfouissement technique. Alors que d'autres installations doivent assurer leur étanchéité par l'utilisation de membranes, la présence d'une épaisse couche d'argile permet d'éviter la contamination des eaux souterraines. Les eaux de lixiviation sont canalisées vers notre station d'épuration, traitées puis acheminées vers la station d'épuration municipale. Aussi la disponibilité d'argile facilite et sécurise la fermeture définitive des cellules. Lors des plus récentes audiences du BAPE, nous avons eu l'occasion de préciser les épaisseurs d'argile sous les zones de dépôt des matières résiduelles ainsi que la faible conductivité hydraulique de l'argile du site. Nous avons aussi pu démontrer comment le tassement de cette argile en augmente encore davantage l'étanchéité<sup>39</sup>.

D'autres facteurs favorables à la localisation d'infrastructures de gestion des résidus ultimes au site de CEC sont à considérer. La proximité d'un réseau de transport de gaz naturel permettant de recevoir le GNR produit sur le site, de même que la proximité du réseau autoroutier pour faciliter et minimiser les impacts du transport par camion, en sont des exemples tangibles. Nous les mentionnons ici simplement pour souligner le fait que des facteurs objectifs liés à la géologie, aux infrastructures de transport, d'énergie et de traitement des eaux, à la proximité des lieux de production des matières résiduelles, ainsi qu'une importante réserve foncière allouée aux zones tampons boisées représentent tous des caractéristiques de l'aménagement du territoire qui pèsent lourd dans la planification des installations de gestion des matières résiduelles.

### **Nous estimons donc que la planification des installations de gestion des matières résiduelles devrait d'abord chercher à optimiser les caractéristiques locales les plus favorables.**

Les critères conventionnels utilisés dans la méthodologie d'évaluation environnementale du MELCC nous apparaissent ainsi toujours valables. Lorsqu'une multitude de facteurs se combinent sur un site particulier, elle contribue selon nous au bien-être collectif et constitue par le fait même un atout de taille dont la communauté devrait tirer pleinement parti.

De même, la question de la concentration ou non d'activités de gestion des matières résiduelles sur un même site commande une analyse multicritère. Parmi les facteurs à considérer, il y a certainement la justice distributive. Dans une communauté, il y a lieu de répartir les avantages et les inconvénients des installations collectives. En revanche, si cette déconcentration

donne lieu à une gestion inefficace et des effets négatifs sur les finances publiques, ce sont les personnes à plus faible revenu qui en subissent démesurément les conséquences. La structure financière municipale étant fondée sur la valeur foncière, la taxation municipale est en effet régressive et affecte davantage les contribuables moins fortunés.

Dans le cas de la région de Montréal, le site de CEC présente des caractéristiques qui lui permettent de continuer à jouer son rôle de LET, tout en accueillant aussi des chaînes de valeur circulaires qui contribuent à détourner des matières résiduelles de l'enfouissement. Ce sont des espaces libres qui ne permettent pas la construction d'installations permanentes, mais qui peuvent néanmoins servir à d'autres activités. Comme mentionné lors de l'atelier thématique du 29 avril dernier, les chaînes de digestion aérobie/anaérobie ainsi que l'écocentre sont localisés en bonne partie sur les superficies offertes par d'anciennes zones d'exploitation fermées.

Une préoccupation quant à l'instauration d'un régime monopolistique pouvant résulter de la concentration d'activités sur un site a été soulevée au cours des travaux de la Commission. D'une part, cette question nous apparaît hypothétique, car les contrats de collecte des déchets et des matières recyclables sont assujettis à la compétition. De plus, plusieurs municipalités accordent une partie au moins de leurs contrats en régie, ce qui permet d'établir une base comparative de coûts. Nous estimons en dernière analyse que **l'efficacité du système et l'équité envers les contribuables devraient demeurer les principaux critères de la Commission d'enquête.**

## Technologies alternatives

En tant qu'entreprise responsable, CEC effectue un suivi régulier et une évaluation périodique de l'ensemble des technologies disponibles. Le contexte de transformation et d'évolution rapide du cadre de gestion des matières résiduelles signalé précédemment exige de faire preuve de prudence pour éviter de s'engager dans des choix technologiques susceptibles de verrouiller l'avenir.

Il est incontestable que certaines options technologiques doivent être améliorées. C'est notamment le cas de celles de traitement avec conversion thermo-chimique ou énergétique. Axé vers la valorisation énergétique des résidus ultimes, ce type de traitement est souvent vu comme une solution de transition qui peut nous aider à briser la dépendance aux combustibles fossiles à court terme, mais elle ne fait pas partie des énergies propres de l'avenir.

<sup>39</sup> ALPHARD. Note technique (cote CA21 - BAPE 359).

« Incineration, gasification, and pyrolysis are means of releasing the energy contained in trash. Some of the heavy metals and toxic compounds latent within it are emitted into the air, some are scrubbed out, and some remain in residual ash. With these outcomes, why bother at all? Waste-to-energy plants create energy that might otherwise be sourced from coal- or gas-fired power plants. Their impact on greenhouse gases is positive when compared to landfills that produce methane emissions as organic wastes decompose.

At Project Drawdown, we consider waste-to-energy a regrets solution. It has a positive impact on emissions, **but social and environmental costs are harmful and high**. It can help move us away from fossil fuels in the near-term but is not part of a clean energy future. Even when incineration facilities are state-of-the-art (and many are not), they are not truly clean and toxin-free<sup>40</sup> ».

La centrale de gazéification de Scotgen à Dumfries (Écosse), censément ultramoderne, s'est révélée être l'un des pires pollueurs et émetteurs de dioxine du pays. Le gouvernement l'a fermée en 2013. Au Royaume-Uni, la moitié des installations (4/8) de gazéification mises en service depuis 2001 avait été fermée en 2014<sup>41</sup>. Bien qu'il soit techniquement possible d'éliminer toutes les émissions de dioxine, on constate souvent dans les faits un dépassement des taux limites sur les sites de valorisation à travers le monde.

**Les contextes économiques et réglementaires varient considérablement à l'échelle des continents. Ce qui se fait ailleurs n'est pas nécessairement transposable ici.**

La présentation de M. Weine Wiqvist, président-directeur général de l'Association suédoise de gestion des matières résiduelles, lors de l'atelier thématique du 14 avril, a été révélatrice à cet égard. En effet, il a clairement énoncé que l'approche européenne privilégiait l'incinération par rapport à l'enfouissement. Au Québec, la saga du projet d'incinérateur de la ville de Montréal illustre que les enjeux de qualité de l'air sont gérés différemment. Ce projet s'est avéré un échec, notamment en raison des impacts négatifs des émissions de dioxine et de furannes sur la santé. Il a été abandonné définitivement en 1993.

Cela étant, **CEC entend demeurer un acteur novateur privilégiant des solutions éprouvées, fiables et à la fine pointe de la technologie pour la gestion des matières résiduelles.**

L'entreprise réitère que l'atteinte du « zéro enfouissement » passe principalement par une gestion adaptative de la matière organique afin de la dévier de l'élimination et, surtout, d'éviter le piège de privilégier une technologie a priori très attrayante, mais qui risque de ne pas être des plus optimales. Il serait hasardeux de verrouiller l'avenir avec des choix technologiques représentant un risque financier pour les municipalités.

<sup>40</sup> Drawdown: The Most Comprehensive Plan Ever Proposed to Reverse Global Warming, Paul Hawken Editor, 2017.

<sup>41</sup> DARLEY, P. C. Gasification of Waste. 2014, Peter Brett Associates, LLP.



# Conclusion et recommandations

Avec ce mémoire, nous avons d'abord démontré que, depuis le début des activités d'enfouissement de son LET à Terrebonne, en 1968, CEC remplit son mandat de salubrité publique avec professionnalisme. Au diapason de l'évolution de la société, il s'y est développé un complexe environnemental au sein duquel la création de chaînes de valeur circulaire se greffe aux activités liées à l'enfouissement. Nous estimons avoir démontré toutes les caractéristiques d'une entreprise citoyenne, socialement responsable. Nos investissements massifs dans des technologies éprouvées, nos installations performantes, nos opérations innovantes, fiables et sécuritaires, notre ouverture au dialogue avec notre communauté d'accueil, en sont le gage.

À la lumière des faits présentés ici, on peut aussi conclure que le système de gestion des matières résiduelles est en équilibre dynamique et que l'enfouissement fait partie de l'équation. Tant qu'il y aura des matières qui ne peuvent pas être réduites à la source, réutilisées, recyclées ou compostées, l'objectif « zéro déchet » devra être perçu et interprété comme une direction à prendre plutôt que comme une condition sine qua non. Dans cette perspective, nous entendons continuer à offrir des services indispensables à la santé et à la qualité de vie de la population, en évoluant au rythme des changements sociaux et des innovations technologiques. En d'autres mots, CEC n'est pas un frein mais bel et bien un acteur du développement de l'économie circulaire. Fidèles à notre culture d'entreprise, nous entendons continuer à servir de modèle.

L'analyse que nous partageons dans ce document repose sur les expertises solides et complémentaires des membres de notre équipe. Nous avons la conviction que pour prendre avec succès le virage « zéro déchet », le Québec doit impérativement éviter certains écueils. Nous les rappelons ici, ainsi que les principales actions à prendre pour transformer ces menaces en opportunités.

**1** L'implantation d'infrastructures lourdes risque de fixer le Québec et ses régions dans une voie qui leur bloquera l'avenir.

- ▶ Pour éviter le piège de privilégier une technologie a priori très attrayante, mais qui risque de ne pas être des plus optimales, il faudra :
  - Retenir comme élément central celui de la gestion adaptative active;
  - Comparer simultanément une série de solutions, de pratiques ou de politiques en les mettant en œuvre de façon expérimentale;
  - Privilégier l'expérimentation de solutions éprouvées, fiables et à la fine pointe de la technologie;
  - Associer à ce processus la participation du public et la recherche scientifique indépendante.

**2** Une centralisation municipale des résidus des ICI et CRD pourrait s'avérer inefficace et coûteuse.

- ▶ Nous proposons donc que le Québec clarifie et renforce la gouvernance multipartite des résidus ultimes, par les mesures suivantes :
  - À l'image de la gestion intégrée de l'eau qui est inscrite dans la Loi sur l'eau, intégrer les principes de la gestion intégrée des matières résiduelles dans un cadre législatif et y spécifier les rôles respectifs des acteurs des secteurs privé, municipal et de l'économie sociale;
  - Réviser les programmes de subvention pour qu'ils ciblent l'atteinte des objectifs de la gestion intégrée, sans déterminer les moyens (technologies) pour les atteindre;
  - Revoir la redistribution des redevances à l'enfouissement pour qu'elle bénéficie à l'ensemble des acteurs de la gestion intégrée;
  - Assurer la représentation effective des acteurs qui contribuent financièrement aux redevances à sa structure de gestion;
  - Reconnaître que le détournement de matière organique n'est pas une mesure qui permet de prolonger de façon significative la durée de vie des LET.

**3** Confiner les LET à la disposition des résidus ultimes menace la gestion intégrée.

- ▶ Pour tirer le plein potentiel des infrastructures de gestion des résidus ultimes, quels qu'ils soient, il faut :
  - Reconnaître que les LET peuvent servir de plaque tournante d'une économie circulaire, et même se transformer en puits de carbone (ou puits CO<sub>2</sub>) et en mines de ressources pour l'avenir;
  - Dans toute planification d'installation de gestion des matières résiduelles, l'accent devrait être mis sur l'optimisation des conditions locales et sur la synergie des opérations;
  - Quant à la concentration ou non d'activités de gestion des matières résiduelles sur un même site, nous estimons que les balises mises en place pour la gestion contractuelle permettent d'écarter d'hypothétiques scénarios de monopole;
  - La valorisation énergétique des résidus ultimes doit être écartée de la liste des énergies propres de l'avenir;
  - Toute installation de gestion de résidus ultimes doit mettre l'accent, dès l'amont des projets, sur la responsabilité, le respect, la transparence et l'écoute des communautés.

## Conclusion et recommandations

Chaque jour depuis maintenant 30 ans, les citoyens de la grande région de Montréal comptent sur les femmes et les hommes de CEC pour assurer la salubrité de leur milieu de vie en gérant les matières résiduelles qu'ils génèrent. Considérant le volume total disponible et le volume potentiel non utilisé, CEC pourrait poursuivre ses activités d'enfouissement pendant 30 autres années. Nous pouvons le confirmer à la commission, ceci ne nous empêchera pas de contribuer de plus en plus activement aux efforts vers l'idéal collectif du « zéro déchet ».

De concert avec nos clients et avec nos partenaires, nous participons fièrement à la mutation en cours de la gestion des matières résiduelles. Ensemble, nous sommes résolument engagés à réussir la transition vers une économie circulaire.

## RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE WCC



## À PROPOS DE WASTE CONNECTIONS

---

Waste Connections est une société intégrée de services de gestion des déchets solides qui offre des services de collecte, de transfert et d'élimination des déchets non dangereux, ainsi que de recyclage et de récupération des ressources, sur des marchés essentiellement exclusifs et secondaires dans 42 États américains et six provinces canadiennes. La société dessert plus de sept millions de clients résidentiels, commerciaux et industriels. Waste Connections offre également des services de traitement, de récupération et d'élimination des déchets non dangereux des champs pétrolifères dans plusieurs secteurs des États-Unis, ainsi que des services intermodaux de transport de marchandises et de conteneurs de déchets solides dans le Nord-Ouest du Pacifique.

## DANS CE BILAN

---

Lettre du directeur général	2	L'engagement du personnel	28
.....		— <i>Le leadership serviteur</i>	30
Point COVID-19	4	— <i>L'engagement</i>	32
.....		— <i>Diversité et inclusion</i>	33
Résumé des statistiques	8	— <i>Sécurité</i>	34
.....		Impact sur les communautés	36
Valeurs opérationnelles	10	— <i>Donner en retour</i>	37
.....		— <i>Engagement dans la communauté</i>	41
Cibles	12	Gouvernance et éthique	42
.....		Déclaration des émissions selon la	
Gestion environnementale	16	norme GRI	47
— <i>Zéro déchet</i>	18	.....	
— <i>Système de gestion environnementale</i>	19	Présentation d'informations sur le	50
— <i>Recyclage</i>	20	développement durable (SASB)	
— <i>Récupération des gaz des sites</i>		.....	
<i>d'enfouissement</i>	22		
— <i>Gestion des lixiviats</i>	24		
— <i>Actions relatives au parc de véhicules</i>			



## NOTRE OBJECTIF

Nos actionnaires peuvent avoir l'esprit tranquille. Nous honorons toujours nos engagements et c'est ce qui nous place au premier rang des entreprises de notre secteur. En plus de créer un environnement sûr et gratifiant pour notre personnel, nous protégeons la santé et le bien-être des communautés que nous desservons, et ce, tout en augmentant de la valeur de nos actions.

## DES GESTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI PROFITENT À TOUS LES ACTIONNAIRES

---



### ENVIRONNEMENT

Nous sommes engagés dans la gestion de l'environnement et l'avancement des nouvelles technologies.



### SOCIAL

Nous investissons dans notre personnel en améliorant la sécurité, la formation et l'inclusion. Nous soutenons les communautés par le biais de programmes caritatifs.



### GOUVERNANCE

Nous appliquons des politiques de gouvernance saines qui alignent les intérêts des actionnaires avec le conseil d'administration et la direction.



## LETTRE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**M**erci de l'intérêt que vous portez aux efforts de développement durable de Waste Connections. Nous sommes conscients de l'importance pour nos actionnaires de nos engagements à minimiser notre impact sur l'environnement, à investir dans notre personnel, à étendre les impacts positifs que nous avons sur les communautés que nous desservons, à maintenir la solide santé financière de notre société et à augmenter la valeur de nos actions. Nous considérons le développement durable comme une partie intégrante de nos activités, avec des gestes en phase avec notre objectif de création de valeur à long terme.

Nous savons que nos employés reconnaissent et mettent en œuvre un grand nombre de nos efforts en matière de durabilité au niveau local. Par conséquent, la sécurité, le bien-être et le développement de notre personnel sont essentiels. Notre culture d'entreprise repose sur les principes du leadership serviteur, selon lesquels la direction est responsable des membres du personnel dans leur vie professionnelle et personnelle. Nous analysons et mesurons notre succès dans l'amélioration des résultats de leadership serviteur, la réduction du taux de roulement des effectifs, le progrès de nos performances en matière de sécurité et l'offre d'une rémunération équitable et d'avantages sociaux attrayants.

Nous consacrons également une part importante du temps et des ressources de la direction à la formation au leadership et au développement du personnel afin d'améliorer les compétences, les possibilités de promotion et les plans de carrière de nos employés.

Chez Waste Connections, nous nous engageons en faveur de la diversité et de l'inclusion au sein de notre personnel, et nous nous efforçons de favoriser un environnement dans lequel tous et toutes se sentent valorisés et positionnés pour réussir.

Notre culture et nos valeurs ont guidé toutes les décisions que nous avons prises pour surmonter les enjeux sanitaires, économiques et sociaux sans précédent de l'année qui vient de passer, et Waste Connections s'est distinguée grâce aux efforts soutenus de son personnel. Comme prestataire de services essentiels en ces temps difficiles, nous savions que réduire les craintes de notre personnel concernant les revenus, les soins de santé et les obligations familiales nous permettrait de respecter nos engagements envers la clientèle, de réduire le taux de roulement volontaire et d'améliorer encore les performances en matière de sécurité. Les primes et les rémunérations supplémentaires discrétionnaires, l'augmentation du salaire minimum, les indemnités d'urgence, les horaires flexibles, la souplesse dans l'utilisation des congés payés, les allocations médicales bonifiées, la prolongation de la couverture sociale, le soutien accru de notre Fonds de secours pour les employés et le lancement du programme de bourses d'études Waste Connections ont fait partie de nos efforts pour répondre aux attentes du personnel, donner un sentiment de normalité aux clients et apporter de nouvelles améliorations dans nos opérations.

**NOTRE CULTURE ET NOS VALEURS ONT GUIDÉ TOUTES LES DÉCISIONS QUE NOUS AVONS PRISES POUR SURMONTER LES ENJEUX SANITAIRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX SANS PRÉCÉDENT DE CETTE ANNÉE, ET WASTE CONNECTIONS S'EST DISTINGUÉE GRÂCE AUX EFFORTS SOUTENUS DE SON PERSONNEL.**

Qui plus est, en dépit des enjeux macroéconomiques, nous avons fait progresser nos propres actions en matière de développement durable, notamment, les suivantes :

- :: Adoption d'objectifs ambitieux à long terme qui reflètent les priorités de notre entreprise en matière de durabilité et notre engagement à investir plus de 500 millions de dollars pour atteindre ou dépasser ces objectifs ;
- :: Nomination d'un vice-président de l'ingénierie et de la durabilité, responsable de la gestion d'un grand nombre de nos projets de durabilité ;
- :: Ajout de nouvelles installations de recyclage et utilisation accrue de la robotique pour améliorer la qualité et la sécurité ;
- :: Investissement dans des véhicules de collecte entièrement électriques pour un essai pilote ;
- :: Mise à niveau de la télématique vidéo de la flotte afin d'introduire la visionique et l'intelligence artificielle et d'améliorer encore davantage nos performances en matière de sécurité, qui sont les meilleures du secteur ;
- :: Renforcement de notre engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion au niveau du conseil d'administration, de la société et de la haute direction sur le terrain ; et
- :: Engagements accrus à servir et à redonner à nos communautés, notamment en soutenant des organisations axées sur les femmes et les enfants à risque et les inégalités raciales.

En tant que société de services environnementaux de premier plan, la durabilité n'est pas un concept nouveau pour nous, et tout ce que nous faisons aujourd'hui est orienté vers l'avenir. Nous observons et évaluons

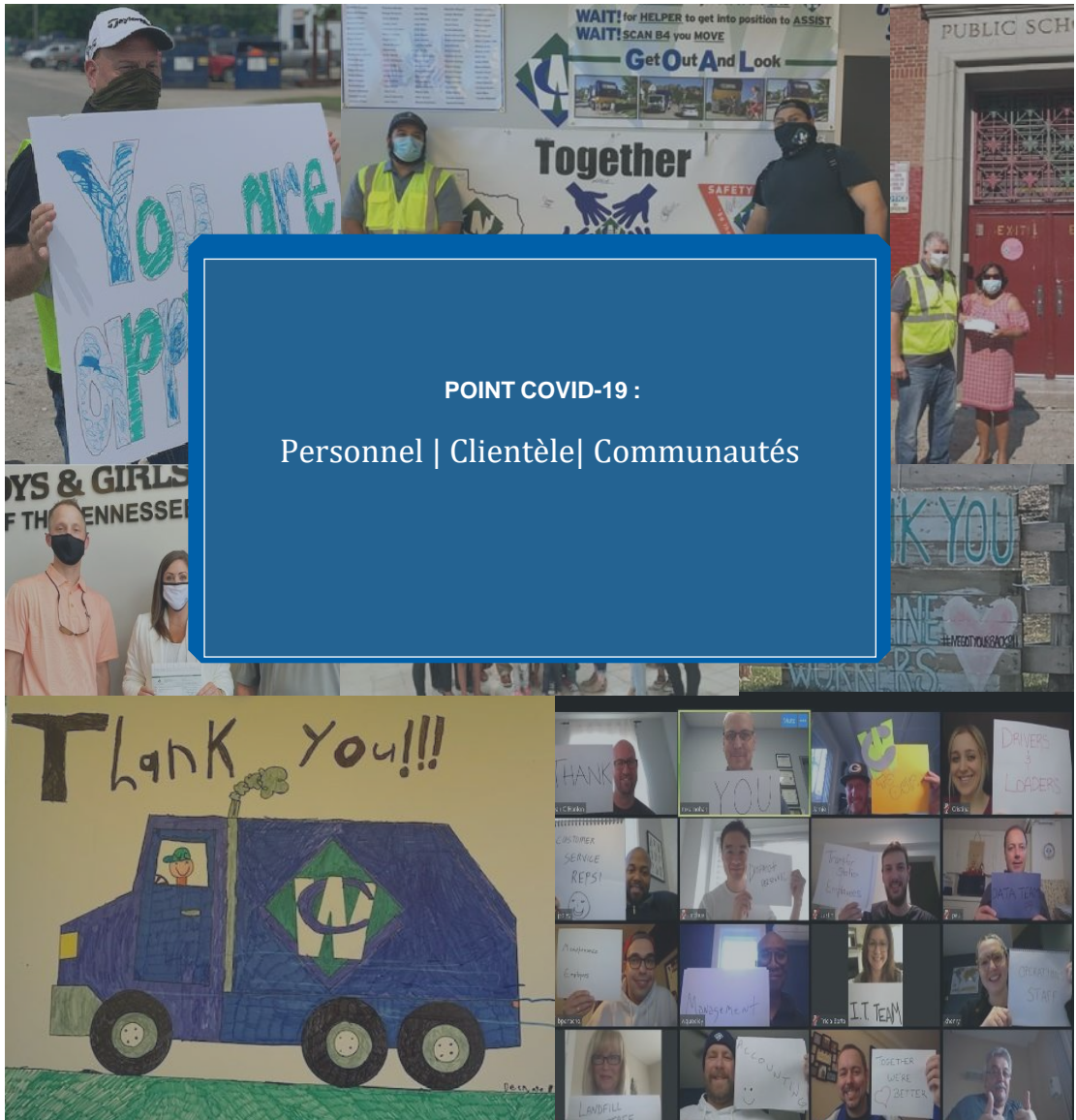
constamment les nouvelles technologies et les investissements susceptibles de renforcer notre engagement en faveur de l'environnement et d'améliorer notre position concurrentielle.

Nous devons notre succès non seulement à notre personnel, mais aussi aux communautés que nous desservons. Les membres de nos équipes soutiennent plus d'un millier d'organisations locales, et nous appuyons leurs efforts en soutenant financièrement un grand nombre de ces groupes. Nous assumons la responsabilité qui nous incombe de bonifier les dons de l'entreprise et d'élargir nos efforts en matière de durabilité au fur et à mesure que notre entreprise grandit.

Les actions en faveur du développement durable sur le plan environnemental, organisationnel et financier ont été des éléments clés de notre réussite depuis notre création en 1997. Nous restons déterminés à multiplier et à étendre ces efforts à mesure que notre industrie et la technologie continueront d'évoluer.



**Worthing F. Jackman**  
Président-directeur général



POINT COVID-19 :  
Personnel | Clientèle | Communautés



## NOTRE CULTURE AXÉE SUR LA SÉCURITÉ ET LE LEADERSHIP SERVITEUR A GUIDÉ NOS DÉCISIONS POUR RELEVER LES DÉFIS SANS PRÉCÉDENT DÉCOULANT DE LA COVID-19.

Chez Waste Connections, nous croyons que notre culture axée sur la sécurité et le leadership serviteur entraîne des résultats différenciés, et par conséquent, investir dans notre personnel, notre plus grand atout, est toujours notre plus grande priorité. À titre de prestataires de services essentiels, nous savions dès le début de la pandémie de COVID-19 que nos communautés comptaient sur nous et que nous devions nous entraider pour honorer nos engagements ; par conséquent, la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être des quelque 18 000 membres de notre personnel a guidé toutes les décisions que nous avons prises.

Afin de soutenir et de protéger notre personnel, nous avons établi des protocoles et mis en œuvre des changements opérationnels axés sur la santé et la sécurité des équipes de première ligne et réalisé des transitions fluides vers des environnements de travail à distance pour le service à la clientèle et le personnel de soutien. En outre, nous avons cherché à offrir un filet de sécurité aux membres de notre personnel en termes de revenus et de santé familiale. À cette fin, nous avons versé un salaire complet aux personnes qui se sentaient malades, en quarantaine ou qui s'occupaient de membres de leur famille, et un salaire aux deux tiers jusqu'à 12 semaines pour la garde des enfants. Grâce à ces efforts, nous avons permis à notre personnel de prendre les bonnes

décisions concernant la santé de leur famille et le bien-être de leurs collègues, ce qui a permis d'assurer la continuité du service aux communautés que nous desservons. Conscients des difficultés financières potentielles et des enjeux liés à cette période, nous avons consenti plus de 35 millions de dollars en dépenses supplémentaires liées à la COVID, principalement des salaires supplémentaires qui ont été versés à tous les employés horaires, qu'ils soient syndiqués ou non, à distance ou sur place, ainsi qu'au personnel temporaire. Nous avons également élargi notre Fonds d'aide aux employés pour ceux qui connaissent des difficultés financières, lancé le programme de bourses d'études Waste Connections pour aider les enfants de nos employés à poursuivre leurs objectifs scolaires, couvert entièrement les tests et les frais médicaux liés à la COVID-19, amélioré les indemnités médicales et étendu leur accès.

En plus de nos engagements financiers à court terme liés à la COVID-19, nous avons augmenté notre rémunération horaire minimale cible à 15 \$/heure, ce qui dépasse les exigences salariales locales et des États et aura un impact positif sur les revenus de plus de 800 employés. Au-delà de notre personnel, nous avons également reconnu les besoins des communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons, en augmentant le niveau des contributions caritatives pour aider les banques alimentaires, les familles à risque et les organisations qui se concentrent sur la lutte contre les inégalités raciales au plan local ou national, en fournissant des repas aux travailleurs de la santé et aux populations à haut risque, et en donnant des équipements de protection individuelle essentiels.

Nous avons reconnu que réduire les incertitudes du personnel concernant les revenus, les soins de santé et les obligations familiales pendant la pandémie serait essentiel pour assurer la continuité du service et un peu de normalité pour les clients. Notre solide performance opérationnelle pendant cette période chaotique et sans précédent reflète les avantages de cette attention et témoigne du dévouement et des efforts constants de chaque membre du personnel de Waste Connections, que ce soit sur le terrain ou à distance.

## SOUTENIR NOS ÉQUIPES DE PREMIÈRE LIGNE

---



**35M\$**

Dépenses discrétionnaires liées à la COVID-19, principalement pour la rémunération additionnelle du personnel



**15 \$/h**

Augmentation du salaire horaire minimal



OUR   
HEROES  
WEAR  
SAFETY  
VESTS



## RÉSUMÉ DES STATISTIQUES EN MATIÈRE DE PERFORMANCE <sup>1</sup>

	2017	2018	2019
<b>Santé et sécurité</b>			
Heures de travail	37 911 385	40 460 877	44 637 413
Taux d'incidents à signaler <sup>2</sup>	17,4	16,3	17,4
Taux d'incidents enregistrables total (TRIR)	3,4	2,8	2,9
Taux modificateur selon la statistique	0,76	0,72	0,54

### Le personnel

Total d'effectifs à la fin de l'année	15 283	16 356	18 204
Roulement volontaire de personnel	15,6 %	17,8 %	17,8 %
% de femmes au sein du personnel <sup>3</sup>		16,0 %	16,0 %
% de minorités ethniques au sein du personnel <sup>3</sup>		41,0 %	46,0 %
% de membres issus des Forces armées <sup>3</sup>		9,0 %	8,0 %

### Développement de la formation et du leadership

Employés participant à des formations virtuelles ou en présentiel	4 179	4 444	5 215
% du total des employés	27,3 %	27,2 %	28,6 %

### Statistiques financières (en milliers de \$ US)

Revenu	4 630 488 \$	4 922 941 \$	5 388 679 \$
Liquidités nettes provenant des activités d'exploitation	1 187 260 \$	1 411 235 \$	1 540 547 \$

### Installations

Transport	261	279	300
Sites d'enfouissement	90	93	97
Stations de transbordement	146	162	175
Installations intermodales	6	6	6
Installations de recyclage	66	64	66
Puits d'injection de déchets liquides de l'E & P	22	22	23
Installations de traitement des déchets et de récupération du pétrole de l'industrie pétrolière et gazière	19	19	19
<b>Total</b>	<b>610</b>	<b>645</b>	<b>686</b>



	2017	2018	2019
<b>Flotte</b>			
Total de camions	12 765	13 360	11 903
Camions en circulation	9 069	9 752	9 476
Camions à carburant alternatif	1 076	1 144	1 153
Camions utilisant des carburants alternatifs en % des camions en circulation	11,3%	11,3%	11,7%
<b>Tonnes des sites d'enfouissement (par an)</b>			
Déchets solides municipaux	24 297 387	27 158 637	28 922 292
Résidus spéciaux	11 225 829	11 539 499	11 943 036
C & D	5 635 951	6 821 864	7 098 672
<b>Total</b>	<b>41 159 167</b>	<b>45 520 000</b>	<b>47 964 000</b>
<b>Matières premières recyclées (tonnes par an)</b>			
Vieux carton ondulé	463 687	436 971	452 668
Vieux papier journal	121 030	60 460	39 939
Papier mixte/autre	150 023	232 863	395 511
Verre	90 038	117 277	108 034
Métal	40 571	137 361	64 459
Aluminium	3 354	5 268	5 726
Plastiques	44 750	27 219	95 134
Matières mixtes/autres	582 765	519 625	538 046
<b>Total</b>	<b>1 496 218</b>	<b>1 537 044</b>	<b>1 699 517</b>
<b>Systèmes de récupération des gaz des sites d'enfouissement</b>			
Nb de systèmes de récupération des gaz des sites d'enfouissement	50	52	53
Nb de systèmes de production d'énergie	18	23	23
Pieds cubes standard (milliards)	29,4	24,2	32,5
Ventes de gaz de sites d'enfouissement en % des recettes	1,4%	1,4%	1,0%

1 Toutes les données fournies ici ont fait l'objet de vérifications internes et sont considérées comme exactes au moment de la rédaction du bilan. Aucune évaluation des données par un tiers ne nous a été communiquée.

2 Taux d'incidents sur 12 mois consécutifs, défini comme le nombre de tous les incidents à déclarer pour 200 000 heures de travail des employés, évitables et non évitables.

3 WCN a commencé à suivre les statistiques sur la diversité à partir du 31/12/2018 ; le calcul du pourcentage d'employés exclut les non-répondants du dénominateur.



INTEGRITY

GREAT PLACE TO WORK

SERVANT LEADERSHIP

ACCOUNTABILITY

CUSTOMER SERVICE

SAFETY

VISION FOR THE FUTURE  
OR FAMILIS TO CREATE AN ENVIRONMENT WHERE SKILL ORIENTED,  
POWERED EMPLOYEES CAN BE TO COMPANIES AND PLANTS TO  
INTEGRITY FROM ANYWHERE BY THE WAY OF THE WORLD  
WAYS TO IMPROVE



## NOS VALEURS OPÉRATIONNELLES

### Sécurité

Nous nous efforçons d'assurer une sécurité complète à nos employés, à nos clients et au public dans toutes nos opérations. La protection contre tout incident ou toute blessure est primordiale dans tout ce que nous faisons.

### Intégrité

Notre définition de l'intégrité est simple : « Dire ce qu'on va faire et ensuite le faire ». Nous respectons nos promesses envers nos clients, nos employés et nos actionnaires. Faire la bonne chose, au bon moment, et pour la bonne raison.

### Service à la clientèle

Nous donnons à notre clientèle le meilleur service possible de manière courtoise et efficace, en montrant du respect à ceux et celles que nous sommes heureux de servir.

### Un super endroit où travailler

Nous maintenons une culture de la croissance où nos employés peuvent maximiser leur potentiel personnel et professionnel. Notre objectif est de fournir un environnement où les gens aiment ce qu'ils font et sont fiers de leur travail. Travailler fort et s'amuser tout autant, voilà la culture du travail que nous voulons incarner.

### La première entreprise de gestion de déchets en Amérique du Nord

Nous continuons d'obtenir les meilleurs rendements, nous demeurons responsables envers l'environnement et nous poursuivons notre croissance d'une manière disciplinée, tout en déployant intelligemment nos ressources et en procurant des bénéfices aux communautés dans lesquelles nous vivons. Nous formons une « espèce rare » !

## PRÉSENTATION DE NOS OBJECTIFS :

Les efforts de développement durable avec des objectifs clairs ne sont pas nouveaux pour Waste Connections. En fait, ils font partie intégrante de notre modèle d'entreprise en tant que société de services environnementaux de premier plan.

**D**e plus, nous avons fait preuve de progrès tous les ans vers la réalisation de nos objectifs au cours des dernières années, y compris un bilan de sécurité qui est nettement meilleur que la moyenne de l'industrie. Dans le cadre de notre engagement à être plus transparent sur nos efforts en matière de durabilité, nous présentons des objectifs de durabilité ambitieux, sur quinze ans, en prenant 2018 comme année de référence. Ceux-ci reflètent nos priorités en matière de durabilité, font partie intégrante de notre stratégie et sont conformes à notre objectif de création de valeur durable à long terme pour nos actionnaires.

Les progrès que nous avons réalisés à ce jour par rapport à ces objectifs, détaillés dans les pages suivantes, sont emblématiques de notre engagement et

reflètent les investissements que nous avons déjà réalisés pour les atteindre. Avec plus de 500 millions de dollars affectés à la réalisation de nos objectifs, nous sommes impatients de présenter des mises à jour régulières sur nos efforts clés en matière de durabilité, de la même manière que nous présentons des bilans sur les résultats financiers et d'autres mesures de performance clé.

Faire progresser le développement durable en générant des compensations supplémentaires pour nos émissions, en augmentant la récupération des ressources et la gestion des lixiviats et en poursuivant l'amélioration de nos résultats en matière de sécurité, de roulement volontaire de personnel et de leadership serviteur est au cœur de ce que nous sommes à Waste Connections, et nous sommes heureux de partager nos progrès constants dans ces domaines.





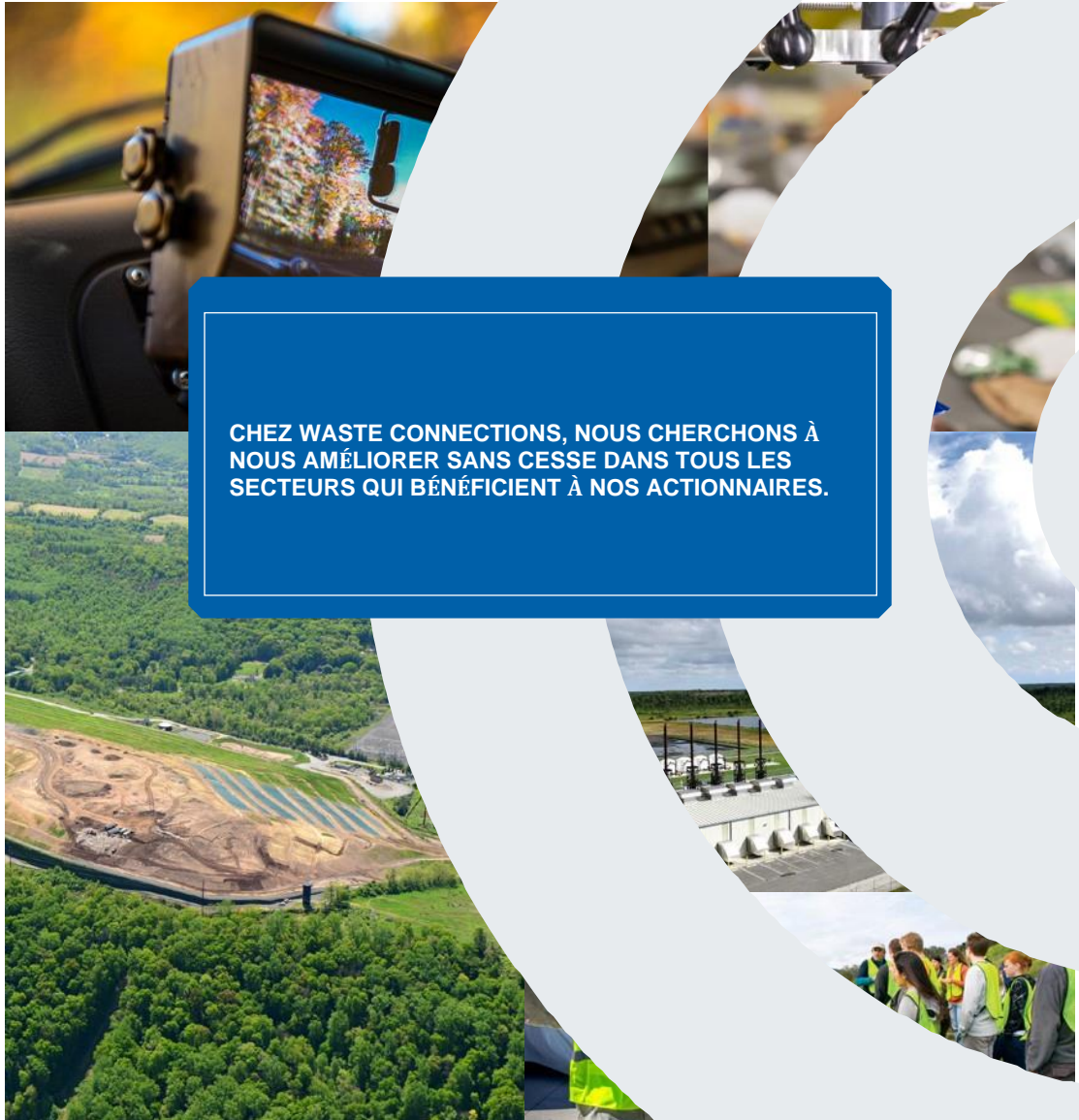
ENVIRONNEMENT



SOCIAL



GOUVERNANCE



**CHEZ WASTE CONNECTIONS, NOUS CHERCHONS À NOUS AMÉLIORER SANS CESSER DANS TOUS LES SECTEURS QUI BÉNÉFICIENT À NOS ACTIONNAIRES.**

## NOS CIBLES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

### RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

**50 %**

Augmenter les compensations d'émissions d'au moins 50 %.



**50 %**

Augmenter les ressources récupérées d'au moins 50 %.



**40 %**

Augmenter la récupération du biogaz d'au moins 40 %.



**50 %**

Traiter au moins 50 % des lixiviats sur place



### SÉCURITÉ ET ENGAGEMENT DU PERSONNEL

**25%**

Réduction du taux d'incidents



Réduction continue du taux de roulement volontaire



Amélioration continue des résultats en matière de leadership serviteur

# Gestion environnementale





---

## NOTRE CIBLE

---

Augmenter les compensations  
d'émissions de 50 %.

---

Comme société de services environnementaux, Waste Connections prend à cœur la protection de l'environnement et nous considérons que celle-ci fait partie intégrante de la gestion et de la croissance de notre entreprise. Comme décrit plus en détail dans les objectifs ambitieux que nous avons établis en 2020 et conformément aux actions que nous avons entreprises depuis notre fondation, nous sommes engagés dans des efforts visant à étendre la récupération des ressources, à accroître les compensations d'émissions et à devenir plus autosuffisants dans la gestion de nos lixiviats. Par ailleurs, nous considérons que ces investissements font partie de la gestion d'une entreprise responsable et de la réalisation de notre mission, qui est d'être le numéro un des fournisseurs de services de gestion des déchets en Amérique du Nord.

Côté organisation, nous avons récemment annoncé la nomination d'un vice-président chargé de l'ingénierie et de la durabilité, qui sera responsable de la gestion d'un grand nombre de nos efforts en matière de développement durable

et de notre progrès vers la réalisation de nos objectifs ambitieux sur quinze ans, ainsi que de la supervision de notre système de gestion environnementale. Nous nous sommes engagés à accroître notre capacité de récupération des ressources par le biais d'un certain nombre d'investissements, notamment une technologie avancée de tri optique, la robotique et de nouveaux équipements de tri dans les installations de recyclage, ainsi que la construction ou l'acquisition d'installations de récupération de ressources additionnelles. Nous développons également la récupération des gaz d'enfouissement et la production de biogaz grâce à des systèmes de collecte de gaz plus performants et au développement d'autres installations de gaz à haute teneur en Btu, qui pourraient être admissibles à des crédits d'énergie renouvelable. En plus de ces projets de post-collecte, nous allons recevoir des camions de collecte entièrement électriques et sans émission pour des essais pilotes, avec l'espoir d'étendre notre déploiement de véhicules à carburant alternatif dans le futur.

## ZÉRO DÉCHET

---

Nos actions en faveur du développement durable sont en phase avec les efforts de nos clients et des communautés que nous desservons, et les soutiennent. Nous travaillons régulièrement avec la clientèle pour augmenter la récupération des ressources et faciliter la poursuite de leurs objectifs de zéro déchet. Qu'il s'agisse de services comme le compostage des déchets de jardin et des déchets alimentaires ou du soutien à l'introduction de nouvelles technologies, comme les digesteurs anaérobies, nous nous associons aux communautés et aux clients industriels pour atteindre leurs objectifs de réduction de la dépendance vis-à-vis des sites d'enfouissement, de diminution des coûts

d'élimination des déchets et de réduction des émissions. Notre outil de rapport et d'analyse facile à utiliser, Recycle 360°, permet à nos clients de développer des plans de gestion des déchets et de suivre les performances en cours par rapport aux objectifs de réduction et de recyclage des matières résiduelles.



## SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de nos méthodes d'exploitation et de notre stratégie d'atténuation des risques, nous appliquons un système de gestion environnementale (SGE) rigoureux. Notre SGE est une approche globale de la protection de l'environnement et de la conformité aux réglementations, supervisée par notre vice-président à l'ingénierie et au développement durable, ainsi que par notre vice-président exécutif à l'ingénierie et à l'élimination, et par notre avocat général associé et directeur de la conformité. Il est géré par notre directeur environnemental d'entreprise et par plus de 70 professionnels formés en la matière. Nos politiques sont conçues pour donner la priorité à la protection de l'environnement et promouvoir le flux rapide d'informations du terrain vers les personnes chargées de superviser le SGE.

Afin d'assurer la conformité aux réglementations et d'en assurer le suivi, nous utilisons un outil exclusif appelé *The Cube*, qui permet de notifier, de suivre et de signaler toutes les tâches liées aux réglementations et aux permis. *The Cube* informe les responsables des installations des tâches à venir liées à la réglementation et aux permis, documente leur réalisation et les enregistre dans le dossier d'exploitation de chaque site.

Des rapports d'avancement mensuels sont transmis aux responsables environnementaux de l'entreprise, ce qui permet d'assurer un suivi à plusieurs niveaux de la direction.

Chaque année, un ou plusieurs de nos experts en environnement effectuent un audit de chacun de nos sites d'élimination, en examinant les dossiers d'exploitation, l'infrastructure et les conditions physiques de chaque site. Les risques potentiels de non-conformité sont consignés dans *The Cube* afin d'être corrigés et documentés. Notre SGE régit également la maintenance et la documentation quotidiennes des flux de déchets générés par les opérations, tous les déchets éliminés ou recyclés par des clients tiers étant inventoriés et suivis par notre fonction d'audit afin de démontrer que la maintenance est correcte.

Tous les sites intègrent un plan d'intervention d'urgence qui, en fonction de la géographie, peut inclure des mesures pour répondre à diverses catastrophes naturelles ou à d'autres besoins régionaux ou locaux.

## RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES : RECYCLAGE

---

Chez Waste Connections, la récupération des ressources est un élément clé de la durabilité et cela comprend le recyclage, par le biais de nos centres de tri (CDT). Partie intégrante de notre offre de services, nous recyclons ou détournons plus de 50 % des volumes de déchets collectés sur de nombreux marchés, dans certains cas plus de 70 %, et nous continuons à élargir ces activités.

En fait, malgré une récente conjoncture défavorable dans le secteur du recyclage résultant de la baisse de la valeur des matières premières recyclées et des difficultés d'exploitation liées à la COVID-19, Waste Connections a augmenté sa capacité de traitement du recyclage par l'acquisition d'installations de pointe et par l'amélioration des capacités d'exploitation de nos CDT existants grâce à des ajouts technologiques.

En fait, malgré une récente conjoncture défavorable





RECYCLAGE :

## Actions clés

La qualité des produits recyclés dépend largement des efforts de tri en amont, qui peuvent varier considérablement et avoir un impact sur les coûts de traitement des CDT. La sensibilisation au tri à la source comprend des formations locales, conjuguées à notre application *WasteConnect* qui aide les clients à déterminer les produits qui peuvent être recyclés localement.


Dans les installations, nous investissons dans l'ajout de trieurs optiques et de robots pour gérer les effectifs dans les CDT, augmenter la productivité et améliorer la qualité et la valeur des produits recyclés en réduisant les taux de contamination. Nous utilisons actuellement cette technologie dans un certain nombre d'installations et nous avons récemment signé un accord pour déployer 24 robots supplémentaires dans l'ensemble de nos installations de recyclage.

Nous voyons le potentiel pour le développement ou l'acquisition d'une capacité de recyclage supplémentaire afin de mieux harmoniser nos opérations, y compris des occasions de rachat de sites de recyclage en difficulté, ou d'actifs qui pourraient compléter ou améliorer notre empreinte concurrentielle sur divers marchés. Ainsi, nos objectifs ambitieux sur quinze ans visent à augmenter les ressources récupérées d'au moins 50 %.

---

## NOTRE CIBLE

---

 **50 %**  
Augmentation des ressources  
récupérées

---



## RÉCUPÉRATION DES RESSOURCES : GAZ DES SITES D'ENFOUISSEMENT

La récupération des ressources s'étend également à nos sites d'enfouissement, où nous utilisons des systèmes de récupération des gaz et fournissons de l'énergie renouvelable à de nombreuses communautés que nous desservons. Nous avons installé des systèmes de récupération des gaz pour capter le méthane généré dans plus de 50 de nos sites d'enfouissement de déchets solides, la plupart de nos autres installations acceptant des matières comme les débris de construction et de démolition ou les sols contaminés qui ne génèrent pas suffisamment de méthane pour être récupérés.

À partir de 23 de ces systèmes de récupération de gaz, dont l'une des plus grandes usines de récupération de ce type en Amérique du Nord, nous produisons de l'électricité avec le méthane pour alimenter les foyers environnants, des installations industrielles locales, faire fonctionner des véhicules à carburant alternatif ou obtenir des crédits d'émission de carbone et de carburant renouvelable. Dans de nombreux cas, nos systèmes de récupération de gaz surpassent les réglementations afin de convertir du méthane supplémentaire en gaz renouvelable ou d'atténuer l'impact environnemental.



RÉCUPÉRATION DES GAZ DES SITES D'ENFOUISSEMENT :

## Actions clés

Les bienfaits environnementaux des gaz d'enfouissement pour produire de l'électricité ou du gaz naturel de qualité gazoduc sont convaincants. Les avantages économiques dépendent de plusieurs facteurs, dont la taille et l'âge des sites d'enfouissement, les taux de production de gaz et les coûts d'infrastructure, ainsi que la valeur de l'énergie produite. Dans nos 23 installations de production de gaz d'enfouissement existantes, nous traitons annuellement environ 32,5 milliards de pieds cubes standards (pi<sup>3</sup> std) de gaz pour les convertir en énergie, soit l'équivalent nécessaire pour alimenter environ 333 000 foyers. Nous évaluons un certain nombre de possibilités supplémentaires pour les systèmes de gaz renouvelable dans les sites d'enfouissement existants et nous espérons augmenter notre récupération de biogaz d'au moins 40 % pour atteindre nos objectifs ambitieux sur quinze ans.

### NOTRE CIBLE

↑ 40%

Augmentation de la  
récupération du biogaz



## GESTION DES LIXIVIATS

Lorsqu'il pleut ou qu'il neige, l'eau s'infiltre dans les matériaux enfouis et se mélange aux liquides et aux substances solubles des déchets solides municipaux, ce qui produit des lixiviats, qui sont recueillis par un réseau de drains perforés installés au fond de chaque cellule du site d'enfouissement. Par la suite, les lixiviats sont séparés, traités et envoyés vers une installation d'élimination tierce, comme une station d'épuration des eaux usées municipales ou industrielles, ou traités sur place par des installations de traitement des eaux usées ou par évaporation.





## GESTION DES LIXIVIATS :

## Actions clés

Dans le cadre de nos activités en cours, nous générons plus de 600 millions de gallons de lixiviat par an, dont plus des deux tiers ont été traités hors site jusqu'à présent.

Notre objectif sur 15 ans est d'atténuer l'impact environnemental du transport et de l'élimination des lixiviats en réduisant le traitement hors site à moins de 50 % des lixiviats générés. En limitant notre dépendance à des sites d'élimination tiers, Waste Connections peut réduire le nombre de kilomètres par transport routier et ainsi atténuer et gérer plus efficacement les coûts associés au traitement et à l'élimination des lixiviats.

Afin d'accroître l'autosuffisance en ce qui concerne la gestion des lixiviats, nous allons étendre l'utilisation de la technologie des évaporateurs dans nos plus grands sites d'enfouissement, installer des installations d'eaux usées sur place lorsque cela est possible, et poursuivre d'autres pratiques d'enfouissement comme la réduction des surfaces de travail ou l'installation d'une couverture temporaire pour limiter les infiltrations de pluie ou de neige. Toujours à la recherche d'un moyen plus rentable et plus respectueux de l'environnement pour traiter ou éliminer les lixiviats et autres déchets, nous finançons de manière indépendante la recherche de nouvelles méthodes d'élimination des lixiviats avec un engagement annuel de 1 M\$ au cours des cinq prochaines années.

---

## NOTRE CIBLE

---

50 %

Traiter au moins 50 % des lixiviats sur place.

---



## ÉMISSIONS ET EFFICACITÉ DES VÉHICULES

Notre entreprise étant basée sur des déplacements routiers, une partie de notre empreinte carbone est liée à notre flotte. Nous cherchons donc à utiliser de manière sélective des véhicules à carburant alternatif dans le cadre de nos efforts pour réduire nos émissions. En plus d'utiliser des camions au gaz naturel comprimé (GNC), nous commencerons bientôt des essais pilotes sur des camions de collecte entièrement électriques. Nous faisons également tout pour réduire la consommation de carburant et de produits à base de pétrole en remplaçant les vieux camions par de plus récents et

plus efficaces, en utilisant les réseaux de stations de transbordement pour regrouper les déchets dans un moins grand nombre de camions, en installant des contrôles pour minimiser le temps de marche au ralenti, en passant à des huiles à moteur synthétiques qui ont des intervalles de remplacement plus longs, et en réduisant les émissions en installant des filtres à moteur plus avancés. Enfin, nous utilisons la technologie, notamment des tablettes de bord et des logiciels d'optimisation des itinéraires pour minimiser le temps de conduite, ainsi que des logiciels de diagnostic des moteurs pour prévoir les problèmes et éviter les temps d'arrêt.



## Innovation

La charge utile et la capacité de trajet des camions de collecte électriques commerciaux étant comparables à celles des camions diesel, nous commencerons bientôt à tester la première application de production de véhicules de collecte entièrement électriques (VE) en Amérique du Nord, développés par The Lion Electric Co. et Boivin Évolution Inc. De plus, nous testerons également un VE hybride. Bien que leur coût d'achat soit élevé, les camions entièrement électriques fonctionnent silencieusement, ne produisent aucune émission et devraient permettre de réaliser des économies considérables en matière de carburant et d'entretien par rapport aux camions diesel comparables. Nous sommes impatients d'étendre l'utilisation de véhicules à carburant alternatif dans la flotte de Waste Connections à long terme.





# L'engagement du personnel





**W**aste Connections a toujours obtenu des résultats exceptionnels depuis sa fondation en 1997. Nous attribuons ce succès à sa stratégie différenciée et à sa culture distincte. Notre stratégie de sélection des marchés, ainsi que la répartition judicieuse du capital, ont produit des résultats financiers et des rendements élevés pour les actionnaires. Cependant, nous pensons que si la stratégie nous a positionnés pour le succès, c'est notre culture de responsabilité et d'engagement envers l'excellence qui a permis la création de valeur.

Nous maintenons que ce qui nous distingue ne réside pas dans nos actifs matériels ou financiers, mais dans notre personnel et notre culture d'entreprise. Nos fondations reposent sur l'attention envers nos plus de 18 000 employés, la priorité donnée à la sécurité comme valeur numéro un et l'intégration des principes du leadership serviteur — une philosophie que nous avons adoptée et développée depuis près de quinze ans — dans nos opérations quotidiennes.

#### LA CULTURE EST IMPORTANTE

**CHEZ WASTE CONNECTIONS, NOUS PENSONS QUE NOTRE CULTURE GÈNÈRE DES RÉSULTATS UNIQUES, ET C'EST POURQUOI INVESTIR DANS NOTRE PERSONNEL, NOTRE PLUS GRAND ATOUT, EST TOUJOURS NOTRE PRIORITÉ.**

## LE PARCOURS DU LEADERSHIP SERVITEUR

---

Le leadership serviteur caractérise notre entreprise depuis 2006. Ce concept inverse la hiérarchie traditionnelle de la gestion, en plaçant les dirigeants au service de leurs employés, tant sur le plan professionnel que personnel. Cette philosophie autonomise les employés en donnant la priorité à leurs besoins, en partageant les responsabilités et en favorisant le développement personnel. Nos démarches de développement du leadership comprennent des formations de plusieurs jours sur le thème du leadership serviteur, des cours de gestion de district, des dizaines de webinaires sur le leadership et d'autres formations sur la sécurité, les ventes, l'entretien, les opérations et les finances, qui sont destinées à tous les niveaux de l'entreprise. Cette année, nous avons organisé un colloque pour les cadres portant sur les effets que les préjugés involontaires peuvent avoir sur la diversité et l'inclusion. Nous avons également intégré les thèmes de la diversité et de l'inclusion dans la formation au leadership serviteur et dans les évaluations des gestionnaires afin de nous assurer que tous les membres du personnel sont valorisés, qu'ils se sentent habilités à contribuer et qu'ils peuvent bénéficier de possibilités d'avancement.

En tant qu'organisation, nous cherchons à améliorer continuellement notre niveau de responsabilité. Ainsi, par le biais de notre enquête annuelle sur le leadership serviteur, les employés ont la possibilité d'évaluer leurs supérieurs de manière anonyme. Les résultats, ainsi que plusieurs autres aspects tels que le développement des talents, sont intégrés dans le plan de rémunération du gestionnaire. Nous renforçons notre niveau de responsabilité en mettant le leadership serviteur en action, nous ne nous contentons pas d'en parler. Par conséquent, nous visons une amélioration continue des résultats de leadership serviteur dans le cadre de nos objectifs à long terme.

Reconnaissant notre responsabilité envers ceux et celles que nous avons le privilège de diriger, nous cherchons à assurer la réussite de notre personnel, et ce, en partant de notre valeur la plus importante : la sécurité. Le fait de responsabiliser chaque membre du personnel à la sécurité et d'évaluer nos dirigeants sur leur sens du leadership serviteur a favorisé l'engagement et a produit des résultats, comme en témoignent les indicateurs financiers les plus élevés du secteur ainsi que les niveaux de sécurité et de roulement de personnel nettement supérieurs à la moyenne de l'industrie.





LE CONCEPT DE LEADERSHIP  
SERVITEUR INVERSE LA HIÉRARCHIE  
TRADITIONNELLE DE LA GESTION, EN  
PLAÇANT LES DIRIGEANTS AU  
SERVICE DE LEURS EMPLOYÉS, TANT  
SUR LE PLAN PROFESSIONNEL QUE  
PERSONNEL



## ENGAGEMENT → RELATIONS = RÉSULTATS

**N**ous avons placé l'engagement à la base de notre vision pour 2020, car nous cherchions à positionner Waste Connections pour l'avenir en mettant l'accent sur les valeurs fondamentales qui ont été au cœur de notre succès. Cette vision de l'engagement comprenait la multiplication de nos offres de formation et de développement de nos dirigeants et de nos employés de première ligne, ainsi que le déploiement de nouvelles plateformes technologiques pour renforcer la communication avec nos employés, nos clients et les communautés que nous desservons.

Plus précisément, en 2020, nous avons annoncé ou enrichi les projets suivants axés sur l'engagement :

- :: Lancement de *WeConnect*, notre application de réseau social interne conçue pour faciliter la communication, célébrer les réussites et établir des relations dans nos quelque 400 installations ;
- :: Mise en œuvre de notre système de formation amélioré pour élargir le contenu et

faciliter l'accès et la visibilité des formations et des possibilités de perfectionnement ;

- :: Multiplication des groupes de ressources pour le personnel, notamment le Réseau des femmes de Waste Connections et le groupe S.E.R.V.E. des anciens combattants ; et
- :: Élargissement des outils de formation et d'accueil pour la transition et le développement du nouveau personnel.

L'accent que nous avons mis sur l'engagement en 2020 est arrivé à un moment opportun, puisque la COVID-19 nous a obligés à offrir la formation et le perfectionnement à distance et a souligné l'importance de la connectivité, tant à l'interne qu'à l'externe. Nous pensons que notre investissement dans la technologie pour améliorer la connectivité et son efficacité durant la pandémie se traduira par une équipe plus forte et plus engagée lorsque nous sortirons de cette période et, à terme, par une diminution du roulement de personnel.



## DIVERSITÉ ET INCLUSION

Chez Waste Connections, nous nous engageons à former et à faire croître des équipes diversifiées qui fonctionnent dans un environnement de respect mutuel, où chaque membre se sent encouragé à contribuer. Présents dans des centaines de marchés aux États-Unis et au Canada, nous reconnaissons les avantages de la diversité et l'importance de veiller à ce que tous et toutes se sentent respectés et inclus, encouragés à apporter chaque jour au travail leurs propres perspectives, idées et leurs meilleures compétences. En cohérence avec nos efforts pour soutenir et encourager la diversité et l'inclusion, nous avons adopté plusieurs mesures dont l'introduction en 2019 d'une politique officielle de diversité pour notre conseil d'administration et notre direction générale, avec des objectifs ambitieux en matière de représentation des femmes au conseil d'administration et une présentation plus complète de la composition des effectifs.

En 2020, nous avons intégré la diversité et l'inclusion dans la formation au leadership serviteur, nous avons axé notre colloque sur la compréhension et l'atténuation des préjugés involontaires, nous avons élargi nos évaluations du leadership serviteur des gestionnaires par les employés afin de tenir compte de la diversité et de l'inclusion, nous avons amélioré les pratiques de recrutement afin d'assurer les plus vastes bassins de candidats, nous avons pris des engagements financiers envers des organisations qui se consacrent aux inégalités raciales et qui soutiennent les femmes et les enfants à risque, et nous avons soutenu le développement de groupes de ressources, notamment notre réseau de femmes et le réseau S.E.R.V.E. des anciens combattants.

Waste Connections est signataire du *CEO Action for Diversity & Inclusion*, le plus grand engagement des PDG pour faire progresser la diversité et l'inclusion sur les lieux de travail.





## FAIRE DE LA SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ

---

**N**ous croyons que la sécurité est la responsabilité de chacun des membres de notre personnel, cela est ancré dans notre culture fondée sur l'engagement et axée sur la sécurité. De plus, les leaders serviteurs sont responsables de la réussite de chaque employé au travail et ailleurs. La sécurité est une composante intégrante de cet

engagement. Nous avons misé sur ces relations ainsi que sur des outils pour élaborer un classement des profils de risque des employés et pour faciliter une communication efficace ainsi qu'un encadrement axé sur le comportement. En 2019, notre approche comportementale de la sécurité a permis à plus de 55 % de nos installations de ne pas enregistrer d'incidents liés à la sécurité ou de réduire leur fréquence.





LA SÉCURITÉ :

## Actions clés

Si nous attribuons nos bons résultats en matière de sécurité à notre culture et à notre approche axée sur le comportement, nous reconnaissons que la technologie peut être un outil important pour identifier les comportements à risque et offrir des possibilités de suivi pour y remédier. Dans le cadre de notre objectif de réduire de 25 % les taux d'incidents, nous pensons que les avancées dans la conception des véhicules et la technologie nous aideront à atteindre cet objectif.

En 2020, nous avons amorcé une mise à niveau de 10 M\$ sur deux ans, pour l'ensemble de notre flotte, de nos systèmes de caméras de bord, qui sont la base de notre approche de pointage en fonction du risque pour renforcer les pratiques de conduite sécuritaires. Contrairement aux systèmes existants qui suivent essentiellement les mouvements inertiels des véhicules, la nouvelle génération de systèmes fait appel à l'intelligence artificielle et à la visionique pour détecter les risques supplémentaires à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule. Dans la cabine, on peut penser aux chauffeurs qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité et la distraction liée aux appareils portatifs, à la nourriture et aux boissons, ainsi qu'à la cigarette. À l'extérieur de la cabine, les unités peuvent détecter les déviations de voie, les arrêts brusques, les distances de suivi à risque et d'autres distances de sécurité. Nous pensons que cette mise à niveau et notre utilisation des informations supplémentaires que ces nouveaux systèmes fournissent devraient nous aider à améliorer continuellement nos performances en matière de sécurité.

Un autre ajout à notre programme de sécurité en 2020 a été l'introduction dans notre flotte de camions Freightliner EcomonicSD dont la cabine a été revue et corrigée et qui comporte de nombreux dispositifs de sécurité déjà inclus dans les véhicules personnels, mais aussi un système intégré d'atténuation des collisions, une meilleure visibilité et plusieurs améliorations ergonomiques. D'autres fabricants intégreront probablement ces avancées technologiques dans leurs offres de produits et nous pensons que cela devrait également contribuer à améliorer la sécurité de nos chauffeurs à long terme.



# Impact sur les communautés



## DONNER EN RETOUR ET FAIRE UNE DIFFÉRENCE

Chez Waste Connections, nous attribuons également notre succès au soutien que nous recevons des communautés que nous servons, où nos employés vivent et travaillent également. Nous offrons à nos employés la possibilité de s'impliquer dans leurs milieux de vie et voyons comme un privilège pour Waste Connections de donner en retour par le biais de dons de charité ou de parrainage d'événements communautaires.

**Donner localement** — Waste Connections et son personnel soutiennent plus de mille organisations par des contributions directes, du bénévolat ou des collectes de fonds à échelle locale. Tous les ans, nous donnons des millions de dollars à diverses organisations caritatives, dont de plus en plus sont choisies par nos employés de première ligne, et qui se consacrent aux inégalités raciales au niveau local ou national, et qui soutiennent les femmes et les enfants à risque dans les communautés défavorisées.

**La culture du don à l'échelle de l'entreprise** — En plus de nos actions locales, nous sommes fiers de nos traditions dans toute l'entreprise. En 2019, nous avons atteint une promesse de Noël faite il y a 20 ans par Waste Connections avec un an d'avance : les employés

de toute l'entreprise ont assemblé et donné plus de 10 000 bicyclettes à des enfants méritants, ce qui porte le total des dons depuis la création de ce projet à environ 65 000 vélos. En outre, lors de notre 11<sup>e</sup> tournoi de golf pour les enfants en 2019, nous avons à nouveau atteint notre objectif annuel de récolter plus de 1 M\$ pour les organismes qui soutiennent les jeunes à risque et leurs familles.

**Durabilité et dons** — Waste Connections allie ses principales contributions financières à son objectif de faire progresser la durabilité environnementale. Par exemple, notre première subvention importante a permis de créer le *Global Waste Research Institute (GWRI)*, développé en collaboration avec l'Université Polytechnique de Californie, San Luis Obispo. La mission du GWRI est de faire progresser la recherche de pointe et le développement de technologies et de pratiques durables pour gérer plus efficacement les déchets et sous-produits existants et potentiels. Nous contribuons également régulièrement à la Fondation pour l'éducation à la recherche environnementale et finançons, à raison de plus de 1 M\$ par an, la recherche liée à l'industrie environnementale.

## ORGANISATIONS QUE NOUS SOUTENONS :

---

100 Black Men of Bradley County

Alzheimer's Association

Alzheimer Society of Hamilton

Halton American Cancer Society

American Diabetes Association

American Heart Association

American Lung Association

American Red Cross

Angel Reach

Appalachian Children's Home

Association Québécoise de  
prévention du suicide

Autism Awareness Canada

Autism Speaks Beyond Batten  
Disease

Big Brothers Big Sisters Boys  
and Girls Clubs

Brantford Community Food  
Bank

L'association canadienne  
des chefs de police

L'association canadienne du diabète

Canadian National Autism  
Foundation

CASA

Cayuga Seneca Community Center

CEOs Against Cancer

Charleston Area Justice Ministry

Child & Family Center

Children's Miracle Network Hospitals

Children's Wish Foundation

Columbia Pacific Food Bank

Daybreak Youth Services

Disabled American Veterans

Elm Grove Elementary School

Equal Justice Initiative

Feed My Starving Children

Fondation – CSSS du sud  
de Lanaudière

Food Bank of Eastern

Michigan Fort Vancouver

National Trust

Freedom From Unnecessary  
Negatives

Girl Power 2 Cure

Habitat for Humanity

Hamilton-Burlington SPCA

Helping Hands

House Homes4Families

Home with Heroes

Hope House

Illinois Special Olympics

Inner City Outreach

Inspiration Ranch

Interfaith of The Woodlands

Juvenile Diabetes Research  
Foundation

Kids 'n Kinship

Leukemia & Lymphoma Society

Littleton Firefighter Association

Love Fosters Hope

Fondation Rêves d'enfants

La marche des dix sous du

Canada

La popote roulante



Mission of Hope	le développement des jeunes des communautés noires	Veterans Miracle Center
Montgomery County Food Bank	Special Olympics	Way Out Kids
Société canadienne de la sclérose en plaques	St. Jude Children's Research Hospital Susan G. Komen	Women in Need
Muscular Dystrophy Association	Take Steps for Crohn's and Colitis The Marfan Foundation	Working Against Violence
National Children's Cancer Society	The Salvation Army	Wounded Warriors in Action Wreaths Across America YES to Youth
National Kidney Foundation	SMART	
National Multiple Sclerosis Society	Take Pride Winnipeg	
National Wildlife Federation	The Children's Hospital Volunteers	
National Women's Hall Of Fame	The Conservation Fund	
Northwest Association for Blind Athletes Open Door Mission Pink	The Menninger Clinic	
Lemonade Project	The Star of Hope	
Relay for Life	Tim Horton Children's Foundation	
River City Youth Foundation Roger Clemens Foundation Ronald McDonald House Charities Save the Children Canada	Toby Keith Foundation	
Seneca Falls Rotary	Toys for Tots	
Six Nations' Christmas Baskets	Tri-City Youth & Family Center UNCF	
Sommet socio-économique pour	United Way	
	Veterans Legal Initiative	



## REDONNER AU PERSONNEL

---

**E**n 2017, nous avons créé le Fonds de secours des employés de Waste Connections pour aider le personnel et leur famille immédiate qui ont connu des difficultés financières importantes à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'un autre événement dévastateur. En 2020, nous avons étendu son application pour répondre aux difficultés inattendues vécues pendant la COVID-19. Grâce aux contributions de Waste Connections, de notre personnel et de nos sous-traitants, nous aidons les

membres du personnel touchés en les aidant à payer les frais de subsistance essentiels, comme la nourriture, les vêtements, les factures, les logements temporaires, les réparations de propriété et d'autres besoins essentiels.

En 2020, nous avons également lancé le programme de bourses d'études Waste Connections, qui attribue des bourses renouvelables de 2 500 \$ par an, pour un maximum de quatre ans, afin d'aider les enfants des membres de notre personnel à poursuivre et à atteindre leurs objectifs de formation professionnelle, technique et universitaire.



## ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel d'accroître l'engagement au sein de nos communautés et la connectivité avec nos clients.

Grâce à notre application *WasteConnect*, les clients peuvent confirmer leurs dates de collecte, consulter notre base de données *Waste Wizard* pour savoir si un flux de déchets est recyclable, payer leurs factures et communiquer avec leur fournisseur de services local. Nous avons également simplifié le processus d'accueil des clients avec une inscription et un service en ligne simplifiés, acheminés par le biais de notre logiciel C2O exclusif optimisé grâce à l'intelligence artificielle.

Nous coopérons avec nos communautés et, bien souvent, nous envoyons des agents spécialisés en recyclage dans les écoles, lors d'événements communautaires et dans les résidences afin d'y tenir des séances d'information sur les avantages de recycler et la bonne gestion des déchets. En 2019, nous avons lancé le prix *Bob Davis* pour le leadership en matière de durabilité afin de récompenser les membres du personnel qui font preuve d'un leadership exemplaire dans ce domaine en réalisant ou en participant à des projets communautaires, des programmes, de la sensibilisation, de l'éducation, des actions ou des services qui profitent à leur communauté, à leurs clients, à leurs collègues ou à Waste Connections.



## Gouvernance et éthique

**D**epuis nos débuts, nous nous sommes engagés à respecter des principes de gouvernance d'entreprise bien définis. Nos lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise et la Charte du conseil d'administration mettent le conseil d'administration et ses quatre comités distincts en phase avec la direction afin de promouvoir les meilleurs intérêts de la société.

Plus récemment, le conseil d'administration s'est doté d'une politique de diversité pour lui et les cadres supérieurs, qui prévoit des contrôles annuels par le conseil sur les progrès réalisés. De même, le conseil d'administration assurera la supervision de nos objectifs ambitieux en matière d'ESG, qu'il a approuvés et présentés en 2020.

Quelques éléments qui, selon nous, illustrent notre adhésion à de sains principes de gouvernance d'entreprise :

- :: Les administrateurs sont élus individuellement ;
- :: Politique de vote majoritaire pour l'élection de nos administrateurs ;
- :: Des postes distincts de PDG et de président du conseil d'administration, ou de président du conseil ;
- :: Présence d'un administrateur principal indépendant au sein du conseil d'administration ;
- :: Représentation féminine de 33 % des membres indépendants du conseil d'administration et de 25 % du total des membres du conseil d'administration ;
- :: Processus d'évaluation annuelle du conseil d'administration et des comités ;
- :: Surveillance des risques par le conseil d'administration ;
- :: Programme rigoureux de gestion des risques liés à la rémunération ;
- :: Obligation de participation en actions pour les administrateurs et les membres de la direction de la société ;
- :: Politique de diversité comprenant des objectifs ambitieux pour la composition du conseil d'administration ;
- :: Des séances à huis clos régulières réunissant uniquement les administrateurs indépendants ; et
- :: Politique de retraite des administrateurs.



Notre conseil d'administration compte quatre comités permanents : le comité exécutif, le comité de vérification, le comité de rémunération et le comité des nominations et de la gouvernance d'entreprise. À l'exception du comité exécutif, les comités sont entièrement composés d'administrateurs indépendants et non employés.

#### **Le rôle du conseil d'administration dans la surveillance des risques**

Le conseil d'administration et ses comités jouent un rôle actif dans la surveillance de la gestion des risques de la société. Le conseil d'administration examine régulièrement les données fournies par les membres de la direction générale concernant les performances de la société en matière de sécurité, la fidélisation des employés, les résultats financiers, les perspectives économiques, le bilan, le profil de crédit et les liquidités, ainsi que les risques associés à chacun. Le conseil d'administration reçoit également des rapports des membres de la haute direction et de la direction régionale sur les domaines de risques importants pour la société, y compris les risques spécifiques au marché, aux opérations, aux questions juridiques, aux technologies de l'information, à la réglementation et aux stratégies. Le conseil d'administration, avec les recommandations des comités de vérification et de rémunération, approuve et maintient un plan de succession pour le

PDG et les autres cadres supérieurs de la société, y compris les politiques et les principes de sélection et d'évaluation d'un nouveau PDG en cas d'urgence ou de retraite du PDG. Le comité de vérification supervise la gestion des risques liés aux finances, aux rapports financiers et aux contrôles internes. Le comité de rémunération évalue et surveille les risques en matière de politiques et pratiques de rémunération des membres de la direction de la société. Le comité des nominations et de la gouvernance d'entreprise est chargé de superviser la gestion des risques liés à l'indépendance du conseil d'administration et aux conflits d'intérêts potentiels.

#### **Communications avec le conseil d'administration**

Les actionnaires et autres parties intéressées peuvent communiquer avec tous les administrateurs en général, avec les administrateurs non employés en tant que groupe ou avec un administrateur en particulier, à tout moment, en écrivant au conseil d'administration, aux administrateurs non employés ou à un administrateur en particulier, aux soins du secrétaire de la société, à nos bureaux administratifs principaux situés à cette adresse :

Waste Connections, Inc., 3 Waterway Square Place,  
Suite 110, The Woodlands, Texas 77380.

## Relations avec les actionnaires

Nous pensons que notre relation avec les nombreux actionnaires et notre responsabilité envers eux sont essentielles à notre succès. L'engagement avec nos actionnaires nous aide à comprendre comment ils et elles nous perçoivent, à fixer des objectifs et des attentes en matière de performance, et à identifier les questions émergentes qui peuvent affecter nos stratégies, notre gouvernance d'entreprise, nos pratiques de rémunération ou d'autres aspects de nos opérations. Nos contacts avec les actionnaires et les investisseurs se font par le biais de tournées de présentation aux investisseurs, de rencontres avec les analystes et de conférences avec les investisseurs, en personne ou virtuellement. Nous communiquons également avec les actionnaires et les autres parties intéressées par le biais de divers médias, notamment nos bilans annuels et trimestriels, notre circulaire de sollicitation de procurations et autres documents déposés auprès de la Commission des valeurs mobilières des États-Unis et du Canada, nos communiqués de presse et notre site Web. Nos conférences téléphoniques pour la publication des résultats trimestriels et les développements majeurs de l'entreprise sont accessibles à tous. Ces appels se déroulent en temps réel et sont également archivés sous forme de webémissions sur notre site internet. Notre président-directeur général, le président exécutif du conseil d'administration, le directeur financier et d'autres membres de la haute direction rencontrent aussi régulièrement les investisseurs pour discuter de notre stratégie, de notre performance financière et commerciale et pour les informer des développements clés.

## Code de conduite et d'éthique

Nous avons adopté un code de conduite et d'éthique qui s'applique à tous nos membres du conseil

d'administration, de la direction et du personnel. Notre code de conduite et d'éthique détaille les principes de la société pour guider la prise de décision des employés dans de nombreux domaines, notamment :

### :: *Conflits d'intérêts*

Aucun membre de la direction, administrateur ou salarié ne peut être soumis à des influences, intérêts ou relations qui entrent en conflit avec les meilleurs intérêts de l'entreprise.

### :: *Déclaration complète, impartiale et exacte :*

La société a pour politique de fournir des informations complètes, impartiales, exactes, opportunes et compréhensibles dans ses communications publiques, y compris dans les documents déposés auprès de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

:: *Conformité aux lois, règles et règlements :* La politique de la société consiste à se conformer à toutes les lois, règles et règlements applicables à la société et à ses activités. La politique de conformité stricte de la société s'étend également à toutes les autres lois et réglementations applicables, y compris la conformité à la *Foreign Corrupt Practices Act* (FCPA) des États-Unis, à la Loi sur la corruption d'agents publics étrangers (LCAPE) et à d'autres lois anticorruption applicables, aux lois antitrust, aux lois fiscales, aux réglementations en matière d'environnement et de sécurité, à l'égalité des chances, à la non-discrimination et à l'emploi équitable, ainsi qu'aux réglementations sur le contrôle des actifs étrangers.

### :: *Pratiques comptables interdites :*

La politique de la société consiste à établir et à tenir des livres, des registres et des comptes qui reflètent de manière précise et juste les transactions de la société.

:: *Signaler un acte illégal ou contraire à l'éthique :*

Tous les membres de la direction, administrateurs ou salariés doivent signaler rapidement à la direction générale tout acte illicite ou contraire à l'éthique, réel ou potentiel, qu'ils observent de la part du personnel de la société. La société encourage et souhaite une transparence totale avec la direction générale, même lorsqu'il semble que la franchise ne soit pas souhaitable pour protéger la société ou les membres de la direction.

:: *Conformité et mesures disciplinaires :*

Les violations du présent code par les membres de la direction, les administrateurs ou les employés entraîneront des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, à des poursuites pénales et au remboursement à la société de toute perte ou de tout dommage résultant de la violation.

:: *Traitement équitable ; normes morales et éthiques :*

Chaque membre de la direction, administrateur et employé doit s'efforcer de traiter équitablement avec les clients, les sous-traitants, les concurrents et les employés de la société et de ne pas tirer un avantage injuste de quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'abus d'informations confidentielles privilégiées ou détournées, la déformation de faits importants ou toute autre pratique commerciale déloyale. De façon plus générale, chaque membre de la direction, administrateur et employé doit adhérer et se conformer aux normes morales et éthiques les plus élevées de notre société dans la conduite des activités au nom de la société.

:: *Délit d'initié :*

L'achat ou la vente de titres, directement ou indirectement par l'intermédiaire de membres de la famille ou d'autres personnes ou entités, alors que l'on possède des informations importantes non publiques ou que l'on divulgue de manière sélective de telles informations à d'autres personnes susceptibles d'effectuer des transactions sur la base de ces informations, est interdit par les lois sur les titres applicables.

:: *Contributions :*

Les membres de la direction, les administrateurs et les employés ne peuvent pas (directement ou indirectement) verser les fonds de la société à un parti politique ou les dépenser en faveur d'un parti politique, d'un comité d'action politique ou d'un autre comité, quel qu'il soit, aux États-Unis ou au Canada, ou d'un candidat ou d'un titulaire d'un poste au sein d'un gouvernement national, étatique ou local aux États-Unis, ou d'un gouvernement national, provincial ou local au Canada. Des exceptions peuvent être autorisées pour les contributions étatiques, provinciales et locales dans les juridictions qui autorisent les contributions politiques des entreprises, mais uniquement sur approbation du directeur général de la société et en consultation avec l'avocat général. Dans les pays autres que les États-Unis ou le Canada, la politique sera déterminée conformément aux lois et pratiques locales ainsi qu'aux lois applicables à la société.

Aucune contribution politique d'un membre de la direction, d'un administrateur ou d'un employé ne peut être faite, ou même sembler être faite, avec les fonds de la société, ou être remboursée par les fonds de la société ; de même, le choix d'un candidat ou d'un parti ne doit pas être, ou sembler être, contraint par la société. Il est interdit aux membres de la direction, aux administrateurs et aux employés d'utiliser leur fonction pour inciter, contraindre ou influencer de quelque manière que ce soit toute personne, y compris leurs subordonnés, à soutenir ou à contribuer en temps ou en argent à un parti politique, à la campagne d'un candidat à un poste ou à une activité caritative.

Le comité des nominations et de la gouvernance d'entreprise est responsable, entre autres, de l'élaboration et de la mise en œuvre des principes de gouvernance d'entreprise de la société, y compris l'examen et le respect de nos lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise, de la charte du conseil d'administration et de notre code de conduite et d'éthique.

Le comité des nominations et de la gouvernance d'entreprise est chargé de vérifier la mise en œuvre de la politique de diversité de la société de manière périodique, et au moins une fois par an, afin d'évaluer son efficacité, de suivre et de vérifier les progrès de la société dans la réalisation de ses objectifs ambitieux et de rendre compte des résultats au conseil d'administration, et de faire des recommandations au conseil d'administration concernant toute révision de cette politique qui pourrait être nécessaire ou appropriée.

Le conseil d'administration est responsable du suivi de la stratégie, des politiques et des performances liées à

la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) de la société, y compris l'examen de tous les rapports sur les performances de la société par rapport aux objectifs ESG, de tous les programmes, produits et divulgations ESG, et de tous les programmes et politiques de responsabilité d'entreprise, en concertation avec les autres comités du conseil d'administration, le cas échéant.

On trouvera les lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise et la charte du conseil d'administration, ainsi que notre code de conduite et d'éthique, sur notre site Web à l'adresse <http://wasteconnections.investorroom.com>. Celles-ci peuvent également être obtenues gratuitement en écrivant à notre secrétaire ou au service des relations avec les investisseurs à nos principaux bureaux administratifs situés à l'adresse suivante :

Waste Connections, Inc., 3 Waterway Square Place,  
Suite 110, The Woodlands, Texas 77380



# DÉCLARATION DES ÉMISSIONS SELON LA NORME GRI

## DÉCLARATION DES ÉMISSIONS

La déclaration des émissions de Waste Connections a été élaborée en utilisant les lignes directrices G4 de la Global Reporting Initiative (GRI) sur les rapports de durabilité. L'inventaire des GES de Waste Connections en 2017 et 2018 a été préparé d'une manière conforme au protocole général de déclaration (GRP) de The Climate Registry (TCR), version 2.1 datée de janvier 2016, et à ses mises à jour et clarifications associées. L'inventaire des GES de Waste Connections en 2019 a été préparé de manière conforme à la version 3.0 du GRP TCR datée de mai 2019. Les augmentations d'une année sur l'autre reflètent en grande partie l'impact des acquisitions.

En 2018, Waste Connections a commencé à utiliser la méthode de calcul de la SWICS. Cette méthodologie entraîne des émissions de portée 1 plus faibles et a été utilisée à des fins de comparaison par rapport à nos pairs des déchets solides.

En utilisant notre méthodologie précédente, les émissions de portée 1 auraient été de 9 252 375, 9 622 868 et 10 162 072 tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup> en 2017, 2018 et 2019, respectivement.

L'impact du stockage du carbone dans nos sites d'enfouissement est considérable et bien documenté dans la littérature scientifique. En raison des conditions anaérobies des sites d'enfouissement, les lignines et les matières hémicellulosiques ne se décomposent pas. Ces matières représentent environ 50 % du carbone biogénique dans le flux de déchets. Waste Connections a éliminé 33 980 501 et 36 020 954 tonnes de déchets solides municipaux et de débris de construction et de démolition en 2018 et 2019, respectivement. Environ 50 % de ces matériaux sont carbonés. Cela suggère que les sites d'enfouissement ont stocké 11 614 738 et 12 340 905 tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup> en 2018 et 2019, respectivement.

### G4-EN15 :

#### Émissions directes de GES (portée 1)

### Tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup>

2017	2018	2019
4 683 673	5 089 083	6 006 643

### G4-EN16 :

#### Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (portée 2)

### Tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup>

2017	2018	2019
55 718	53 993	55 442

### G4-EN17 : Autres émissions indirectes de GES (portée 3)

#### Source des émissions

#### Tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup>

	2017	2018	2019
Biens et services achetés	812 663	821 606	861 763
Biens capitaux	212 455	233 539	292 218
Déchets générés par les opérations	119 646	117 871	151 342
Transport et distribution en amont	399 578	429 847	503 351
Déplacements professionnels (avion et véhicule)	54 617	53 166	51 142
Utilisation de produits commerciaux	22 812	54 785	84 119
<b>Total</b>	<b>1 621 771</b>	<b>1 710 814</b>	<b>1 943 939</b>

**G4-EN18 : Intensité des émissions de GES**

	Unité	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires brut	Millions de \$ US	4 630 \$	4 923 \$	5 389 \$
<b>Émissions de portée 1<sup>1</sup></b>	Tonnes d'émissions de CO <sup>2</sup>	4 683 673	5 089 083	6 006 643
Tonnes CO <sub>2</sub> / \$ M Revenu		1 012	1 034	1 115
Émissions de portée 2	Tonnes d'émissions de CO <sup>2</sup>	55 718	53 993	55 442
Tonnes CO <sub>2</sub> / \$ M Revenu		12	11	10
Émissions de portée 1 et 2	Tonnes d'émissions de CO <sup>2</sup>	4 739 391	5 143 076	6 062 085
Tonnes CO <sub>2</sub> / \$ M Revenu		1 024	1 045	1 125

<sup>1</sup> En utilisant la méthodologie de l'EPA, les émissions de portée 1 auraient été de 9 252 375, 9 622 868 et 10 162 072 tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup> en 2017, 2018 et 2019, respectivement.

**G4-EN19 : Réduction des émissions de GES**

Waste Connections a mené plusieurs actions visant à réduire les émissions de GES. La société a exploité 23 installations de transformation de gaz de sites d'enfouissement en énergie en 2018 et 2019. Ces installations ont permis d'éviter de produire des émissions annuelles de GES estimées à 646 668 et 848 838 tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup> en 2018 et 2019, respectivement. L'estimation des émissions évitées supposait que le gaz naturel était le combustible remplacé par l'utilisation du gaz d'enfouissement. Les émissions évitées ont été calculées en utilisant les méthodologies par défaut de TCR, y compris les émissions de CO<sup>2</sup>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O.

Waste Connections réachemine plus de 50 % des volumes de déchets collectés sur certains marchés, et dans certains cas, plus de 70 %. Les émissions de GES évitées en 2018 et 2019 grâce au recyclage ont été estimées à 4 807 858 et 5 037 064 tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup>, respectivement. Ces valeurs ont été calculées à l'aide du modèle de réduction des déchets de l'USEPA (WARM).

Au cours des dernières années, Waste Connections a déployé des véhicules utilisant des carburants alternatifs tels que le gaz naturel comprimé (GNC) et le biodiesel afin de réduire son empreinte GES. Waste Connections déploie actuellement près de 1 200 véhicules fonctionnant au GNC. La réduction annuelle estimée des émissions de GES des véhicules GNC était de 16 700 et 18,200 tonnes d'émissions

de CO<sup>2</sup> en 2018 et 2019, respectivement. Le calcul est basé sur un véhicule diesel équivalent comme référence.

**G4-EN22 : Évacuation d'eau par qualité et destination** En 2018, Waste Connections a recueilli 615 420 838 gallons de lixiviat dont 413 921 040 gallons ont été envoyés à un tiers pour traitement. En 2018, Waste Connections a également recueilli 639 205 013 gallons d'eau produite par le secteur pétrolier et gazier pour un traitement sur place. Un total de 11 677 770 gallons d'eau produite par ce secteur a été envoyé à des tiers pour traitement en 2018.

En 2019, Waste Connections a recueilli 703 342 262 gallons de lixiviat dont 470 251 239 gallons ont été envoyés à un tiers pour traitement. En 2019, Waste Connections a également recueilli 659 722 620 gallons d'eau produite par le secteur pétrolier et gazier pour un traitement sur place. Un total de 31 764 417 gallons d'eau produite par ce secteur a été envoyé à des tiers pour traitement en 2019.

Nos technologies de traitement des eaux du secteur pétrolier et gazier nous permettent de traiter et d'éliminer 100 % des eaux liées au forage sans rejet dans les eaux de surface. La majorité des fluides résiduels sont injectés dans des dépôts de saumure par des puits profonds.

# PRÉSENTATION D'INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**ANNEXE SAB**
**Émissions de gaz à effet de serre**

	Unité	2018	2019
Émissions de portée 1 brutes globales	MT CO <sub>2</sub> e	5 089 083	6 006 643
Couverture des émissions de portée 1 sous les réglementations limitant les émissions	Pourcentage (%)	84 %	85 %
Couverture des émissions de portée 1 sous les réglementations de déclaration des émissions	Pourcentage (%)	84 %	85 %
Total des gaz d'enfouissement récupérés	Million unités thermiques anglaises (MMBtu)	18 476 404	18 521 770
Total des gaz d'enfouissement récupérés	Pieds cubes standard (milliards)	24,2	32,5
Gaz de site d'enfouissement brûlés	Pourcentage (%)	52 %	39 %
Gaz des sites d'enfouissement convertis en énergie <sup>1</sup>	Pourcentage (%)	41 %	61 %

**Gestion de carburant de la flotte**

	Unité	2018	2019
Gestion de carburant de la flotte	Gigajoules (GJ)	9 563 973	10 501 924
Gaz naturel en % du carburant consommé	Pourcentage (%)	6,6 %	8,0 %
Véhicules à carburant alternatif en % de la flotte	Pourcentage (%)	11,3 %	11,7 %

**Qualité de l'air**

	Unité	2018	2019
NO <sub>x</sub> (à l'exclusion du N <sub>2</sub> O)	Tonnes métriques (t)	N/A	265
SO <sub>x</sub>	Tonnes métriques (t)	N/A	62
Nombre d'installations situées dans ou à proximité de zones à forte densité de population	Nombre	7	7
Problèmes d'émissions atmosphériques non conformes	Nombre	0	2

<sup>1</sup> Le gaz des sites d'enfouissement brûlé et le gaz utilisé pour l'énergie ne totalisent pas 100 % en 2018, car 7 % sont à usage mixte et ne peuvent être séparés par catégorie.

**Gestion du lixiviat**

	Unité	2018	2019
Total des lixiviats collectés	Gallons (000)	615 421	703 342
Total des lixiviats traités par des tiers	Gallons (000)	413 921	470 251
Mesures correctives mises en œuvre pour les rejets des sites d'enfouissement	Nombre	0	0
Incidents de non-conformité associés à des impacts environnementaux	Nombre	0	0

**Pratiques de travail**

	Unité	2018	2019
Main-d'œuvre active couverte par des conventions collectives	Nombre	3 096	3 159
Arrêts de travail	Nombre	0	0
Total de journées au ralenti	Jours	0	0

**Santé et sécurité des effectifs**

	Unité	2018	2019
Taux d'incidents enregistrables total (TRIR)	Taux	2,83	2,91
Taux d'incidents (I-Rate)	Taux	16,3	17,4
Taux par installation	Taux	0,01	0,00

**Recyclage et récupération des ressources**

	Unité	2018	2019
Déchets incinérés	Tonnes métriques (t)	0	0
Déchets dangereux incinérés en % des déchets incinérés	Pourcentage (%)	0 %	0 %
Valorisation énergétique des déchets incinérés	Pourcentage (%)	0 %	0 %
Clients bénéficiant du recyclage	Pourcentage (%)	50 %	50 %
Clients bénéficiant du compostage	Pourcentage (%)	27 %	27 %
Quantité de matières recyclées	Tonnes métriques (t)	1 394 397	1 541 792
Quantité de matières compostées	Tonnes métriques (t)	178 465	210 757
Quantité de matières résiduelles converties en énergie	Tonnes métriques (t)	S. O.	S. O.
Quantité de déchets électroniques ramassés	Tonnes métriques (t)	S. O.	S. O.
% de déchets électroniques récupérés par recyclage	Pourcentage (%)	S. O.	S. O.

**Mesures de l'activité**

	Unité	2018	2019
Clients	Nombre		
Contrats municipaux	Nombre	2 000	2 000
Commercial	Nombre	600 000	600 000
Industriel	Nombre	100 000	100 000
Résidentiel	Nombre	6 500 000	6 500 000
Autre	Nombre	200 000	200 000
Taille de la flotte de véhicule	Nombre	13 360	11 903
Sites d'enfouissement	Nombre	93	97
Stations de transbordement	Nombre	162	175
Centres de recyclage	Nombre	64	66
Centres de compostage	Nombre	6	6
Incinérateurs	Nombre	0	0
Autres installations	Nombre	320	342









WASTE CONNECTIONS  
*Connect with the Future®*

**Siège de l'entreprise**

610 Applewood Crescent, 2nd Floor  
Vaughan, Ontario L4K OE3  
Canada

**Principaux bureaux administratifs**

3 Waterway Square Place, Suite 110  
The Woodlands, Texas 77380  
USA  
832.442.2200

[www.wasteconnections.com](http://www.wasteconnections.com)

## MESURES D'ATTÉNUATION MISES EN PLACE POUR RÉDUIRE LES ODEURS (1995-2020)

Mesure	Date d'application
Démarrage du captage de biogaz	Octobre 1995
Démarrage de la centrale électrique avec une torchère	Janvier 1996
Ajout d'une deuxième torchère	1997
Ajout d'une troisième torchère	2002
Augmentation de la capacité de pompage du biogaz	
Automatisation de la destruction du biogaz	
Ajout d'une conduite de dérivation pour destruction du biogaz en cas de panne complète de la centrale électrique	
Aménagement de murs anti-odeurs dans les servitudes d'Hydro-Québec	Novembre 2002
Étude sur l'efficacité d'agents neutralisants d'odeurs	
Suivi des plaintes et des observations d'odeurs par un comité de citoyens externe	Depuis 2003
Utilisation d'agent neutralisant au front des matières résiduelles	2003
Ajout d'une lance d'aspersion d'agent neutralisant sur un camion à eau	2004
Ajout d'une quatrième torchère	2005
Arrêt de la disposition dans des tranchées de déchets internationaux	
Minimisation des surfaces ouvertes	
Traitement chez les producteurs des boues municipales avant leur réception au LET	Janvier 2006
Utilisation de rampes mobiles de neutralisation des odeurs	Juillet 2007
Installation d'une rampe fixe de neutralisation des odeurs de 500 m	
Ajout d'une cinquième torchère et augmentation de la capacité de pompage du biogaz du secteur nord	
Observations des odeurs par un comité interne de suivi des odeurs, composé d'étudiants, dans le secteur de la Presqu'île à Repentigny, du printemps à l'automne	Depuis 2007
Ajout d'une sixième torchère	Octobre 2007
Aspersion directe d'agent neutralisant sur les matières résiduelles à partir des compacteurs à matières résiduelles	Printemps 2008
Ajout d'une septième torchère	Printemps 2009
Installation d'une rampe fixe de neutralisation des odeurs autour du bassin d'accumulation de lixiviat du centre de compostage	Printemps 2009
Utilisation de systèmes de recouvrement journalier plus étanches (planches d'essais)	2009
Système de suivi en continu des niveaux des réservoirs de neutralisant	Été 2010

Mesure	Date d'application
Modification du système d'aspersion directe d'agent neutralisant sur les matières résiduelles à partir des compacteurs à matières résiduelles augmentant son autonomie et diminuant son entretien rendant le système plus robuste et plus fiable	Été 2010
Système de suivi en continu des pressions des pompes de la rampe fixe de neutralisant d'odeur	Été 2011
Prolongement de la rampe fixe de 150 m du côté est du LET	2011
Ajout d'un système de surpression permettant d'augmenter le soutirage du côté est du secteur	Été 2012
Ajout d'un deuxième camion à eau pour aspersion directe d'agent neutralisant sur les matières résiduelles	Été 2013
Prolongement de la rampe fixe jusqu'à l'extrémité nord du secteur nord, couvrant ainsi toutes les sections est du secteur nord, et augmentation de la capacité de diffusion du système d'aspersion	Été-automne 2013
Changement dans la procédure d'installation de puits de captage du biogaz (mise en place accélérée et rehaussement avant d'atteindre le niveau final) afin de commencer plus rapidement l'extraction	Depuis 2014
Démarrage de l'usine de production de biométhane	Septembre 2014
Suivi des odeurs par le comité interne (prise de note à l'aide d'une tablette électronique et alertes en direct)	2014
Installation d'une rampe fixe d'aspersion à la plateforme A du centre de compostage	2015
Mise en place de conditions d'opération au centre de compostage pour éviter des retournements d'andains en conditions de vents favorables à la dispersion des odeurs	2015
Installation de membranes temporaires afin de minimiser les surfaces ouvertes au front dans la section d'enfouissement active	Depuis 2015
Mise en place au besoin d'un film anti-odeur (Filmithone) sur les bassins les plus odorants	Depuis 2015
Améliorations à l'oxydateur thermique régénératif (OTR) de l'usine de production de biométhane	2016
Arrêt de réception de résidus fins de construction, rénovation et démolition (CRD)	2017
Utilisation d'un agent neutralisant d'odeurs inodore	2018
Équipement de désulfuration du biogaz à l'usine de production de biométhane	Printemps 2019
Ajout d'un deuxième oxydateur thermique régénératif (nouvelle génération)	2019
Arrêt du booster qui ventilait une portion du biogaz des champs 4 par le champ 3	2020